

# *Le Mot du Maire*

L'année 2023 se termine avec plusieurs guerres dont une en Ukraine qui se poursuit et l'autre qui oppose Israël au Hamas. L'une se déroule sur le continent Européen et l'autre à ses portes.

Ces deux guerres, en plus des drames humanitaires qu'elles provoquent, ont des répercussions sur l'économie mondiale, ce qui engendre une inflation sensible depuis un an et demi. Cette inflation et l'augmentation importante des énergies ont des conséquences considérables sur les budgets des collectivités qui se retrouvent dans l'obligation de prendre des décisions essentielles et difficiles pour garantir leurs fonctionnements.

Début juin 2024 se dérouleront les élections européennes. Ces élections sont très importantes pour notre agriculture, notre économie, notre environnement, ... Votre mobilisation est primordiale.

L'AGGLO2B a pris des décisions courageuses en fermant deux piscines et en réduisant le nombre des bibliothèques sur son territoire. Dans ce contexte économique si difficile, l'AGGLO2B doit se recentrer sur les compétences essentielles qu'elle exerce sur notre territoire rural afin de maîtriser au mieux ces dépenses. Après dix ans d'existence au 1<sup>er</sup> janvier 2024, L'AGGLO2B doit arriver à stabiliser ses budgets pour pouvoir réaliser les investissements nécessaires afin d'améliorer et de faciliter le quotidien de ses habitantes et habitants.

En Mars 2023, le gouvernement a promulgué la loi APER (Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable). Les municipalités ont dû définir des zones d'accélération pour pouvoir en exclure d'autres et cela avant le 31 décembre 2023, en ayant consulté les habitants. Concernant la commune de Saint André sur Sèvre, Le conseil municipal a fait le choix raisonnable de se positionner uniquement sur le photovoltaïque au niveau du parking de la salle polyvalente. Le travail réalisé sur ce dossier vous est présenté dans ce bulletin.

Les travaux du lotissement « Des Chênes », où il ne reste plus qu'une parcelle de disponible, sont finis. C'est une satisfaction de voir la salle polyvalente, son entourage et le lotissement terminés. Ce beau et grand projet pour la municipalité va se finaliser au printemps 2024 par la réalisation d'un city stade à côté de la salle polyvalente. Cette structure va permettre aux familles, enfants, jeunes, moins jeunes ... de pouvoir pratiquer du sport, jouer, se retrouver ...

Cette année, la municipalité doit acquérir l'ancien garage situé rue des Joncs. Le but de cette acquisition est de permettre de regrouper le stockage du matériel utilisé lors des locations ou des manifestations organisées par les associations de la commune.

Les élus de Saint André sur Sèvre doivent continuer à travailler pour développer la mobilité douce et préserver le paysage qui est l'identité de notre bocage.

En 2023, les constructions sur le lotissement, les réhabilitations de certaines granges, les ventes de maisons et les locations ont permis d'accueillir un nombre important de nouveaux habitants.

Au nom de la municipalité, je leur souhaite la bienvenue.

Pour terminer, je tiens à remercier les élus de Saint André sur Sèvre qui sont présents aux réunions du conseil municipal et impliqués dans les commissions. Merci aussi aux associations et bénévoles qui nous aident à animer la vie de notre commune.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale une très bonne année 2024.

Le Maire, Dany GRELLIER

# L'Équipe Municipale

Le conseil municipal se réunit une fois par mois. Les séances sont publiques. En tant qu'habitant vous pouvez y assister. Les comptes rendus des séances sont consultables en Mairie et sur le site internet de la Commune.

Permanence du Maire (sur rendez-vous) :  
Lundi après-midi  
Mercredi après-midi  
Vendredi matin  
Samedi matin

Tél : 07 89 50 19 46  
Mail : [maire.sass@yahoo.fr](mailto:maire.sass@yahoo.fr)

**Dany GRELLIER**

**Maire**

Enseignant

Domicilié à « Le Bâtiment »



**Déborah ALVAREZ**

**Conseillère municipale**

Responsable planification

Domiciliée « Rue des Joncs »



**Catherine GATARD**

**Conseillère municipale**

Exploitante agricole

Domiciliée à « L'Aubrière »



**Bernadette FERRIERE**

**1<sup>ère</sup> adjointe**

**En charge de la « vie locale »**

Assistante sociale

Domiciliée à « La Gibaudière »



**Nicole DANTHOIS**

**Conseillère municipale**

Retraitée (infirmière)

Domiciliée à « St Jean »



**Christina MALOSSE**

**Conseillère municipale**

Chef d'équipe

Domiciliée « Rue Marie Millasseau »



**Laurent PETIT**

**2<sup>ème</sup> adjoint**

**En charge des « bâtiments »**

Ouvrier qualifié

Domicilié « Rue de la Vallée »



**Anne-Lise DIGUET**

**Conseillère municipale**

Employée de banque

Domiciliée à « Le Rémy »



**Laëtitia ROY**

**Conseillère municipale**

Auxiliaire de vie scolaire

Domiciliée à « La Ville »



**Luc RAMBAUD**

**3<sup>ème</sup> adjoint**

**En charge de la « voirie »**

Chef de chantier

Domicilié « Rue de la Vallée »



**Christian FAZILLEAU**

**Conseiller municipal**

Ouvrier qualifié

Domicilié « La Justinière »



**Jacques SIONNEAU**

**Conseiller municipal**

Retraité (agent de maîtrise)

Domicilié « Rue des Forges »

- Puy Thareau



**Michel ETAVARD**

**Conseiller municipal**

**En charge du « service technique »**

Retraité (transporteur)

Domicilié à « La Bottière »



**Amélie FAUCON**

**Conseillère municipale**

Employée administrative

Domiciliée à « La Gannerie »



**Quentin VIOLEAU**

**Conseiller municipal**

Exploitant agricole

Domicilié à « Rue du Four »

- Puy Thareau



# Sommaire

<b>Actualité</b>	Pages 1 et 2
<b>Année 2023 marquée par...</b>	Pages 3 et 4
<b>Grand projet 2024</b>	Page 5
<b>Nouveau</b>	Page 6
Quelques chiffres en 2023	Page 7
<b>Mission « argent de poche »</b>	Page 8
<b>Les commissions</b>	Pages 9 à 20
<b>Informations municipales (Etat-civil, tarifs salles...)</b>	Pages 21 et 22
<b>Vos démarches administratives</b>	Pages 23 à 26
<b>L'agglomération</b>	Pages 27 à 31
Le Centre socioculturel du Cerizéen	Pages 32 et 33
<b>Mission locale</b>	Page 34
<b>Vie sociale, solidaire et de santé</b>	Pages 35 à 40
<b>Vie associative</b>	Pages 41 à 53
<b>Professionnels locaux</b>	Pages 54 à 56
<b>Loisirs et hébergements</b>	Pages 57 à 60
<b>Annuaire</b>	p.61



## Les agents communaux, à votre service



Mélanie DENIAU  
Secrétaire de mairie



Gilles SAINT-POL  
Agent des services techniques



Marie FOULADOUX  
Accompagnatrice du car scolaire  
Et agent d'entretien des  
bâtiments communaux

Madame, Monsieur,

Ce sujet ne vous aura surement pas échappé ces derniers mois. Mais qu'est-ce que les « **zones d'accélération des énergies renouvelables (loi APER)** » ?

Pour lutter contre le dérèglement climatique, la nécessité de garantir notre sécurité d'approvisionnement et de baisser la facture énergétique, l'ambition du gouvernement est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Afin d'y parvenir et rattraper le retard de la France en matière d'énergies renouvelables, la loi du 10 mars 2023 d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) prévoit que les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Toutes les communes sont concernées et peuvent personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.



Ces zones ainsi définies pourront bénéficier de simplifications administratives avec des avantages (modulation tarifaire, meilleure valorisation des appels d'offres ...) mais en aucun cas une obligation pour les particuliers ou les professionnels.

Les communes ont dû remettre leur projet de zonage avant le 31 décembre 2023.

## **Energies renouvelables – zone d'accélération. Une nouvelle obligation des communes – quelles décisions pour Saint-André-Sur-Sèvre**

Le mardi 14 Novembre, les habitants de Saint-André-Sur-Sèvre ont été invités à la salle « la Griotte » à Cerizay à une réunion publique regroupant plusieurs communes à l'échelle du canton de Cerizay (Cerizay, Montravers, Le Pin, Saint-André Sur Sèvre, Saint-Amand- Sur-Sèvre, La Petite Boissière, Courlay, Combrand, La Forêt sur Sèvre et Cirières) à une réunion de présentation du projet.

### **Réponse aux attentes de la Loi APER : Bilan du positionnement par filière du conseil municipal sur les zones d'accélération**

**- Eolien** : La carte, qui suit indique 4 zones potentielles pouvant être retenues comme zone d'accélération pour des projets de parc éolien. Or elle ne tient pas compte des villages vendéens situés à moins de 500 mètres et leurs tailles, jugées trop petites ne pourraient accueillir que 1 voire 2 éoliennes. Les autres secteurs situés en hauteur (lieux-dits le Puy Roland, le Puy Bouet, le Puy Michenet) sont quant à eux pourvus d'habitations.

- **La commune juge inopportun de proposer ces petites zones pour l'installation de parcs éoliens car elles sont situées trop près du secteur de :**
  - **L'observatoire du ciel et de la promotion de l'astronomie basée au lieu-dit la Barangerie. Installé en 2017 après une longue recherche, avec la certitude qu'aucun dispositif lumineux "polluant" au sens astronomique n'y soit installé dans le futur. Cet observatoire et ses objectifs ont permis la création d'un club astro' sur la commune, rare club astro' en Deux-Sèvres. L'installation d'un système anti-collision aérienne près de l'observatoire, rendrait impossible l'accès photographique du ciel profond par la pollution lumineuse aux flashes**

anti-collision qui satureraient totalement les détecteurs sensibles des observatoires sur une très grande distance, réduisant à néant les photos prises.

- Et des hébergements touristiques composés de roulottes tonneau (classé en zonage NLC2 au PLUi) au lieu-dit la Charouillère.
- Par conséquent, la commune fait le choix de rester neutre sur cette filière.

**- Ombrières photovoltaïques sur zones de stationnement** : le terrain situé à l'arrière de la salle l'andrésienne constituant une éventuelle future zone de stationnement pourrait être retenu pour un projet d'ombrières photovoltaïques ;

- La commune fait le choix d'engager la réflexion de cette filière sur l'agrandissement futur du parking de stationnement de la salle l'Andrésienne.

**- Parcs agrivoltaïques** : Aucune parcelle identifiée n'a été retenue comme zone d'accélération pour des projets de parcs agrivoltaïques ;

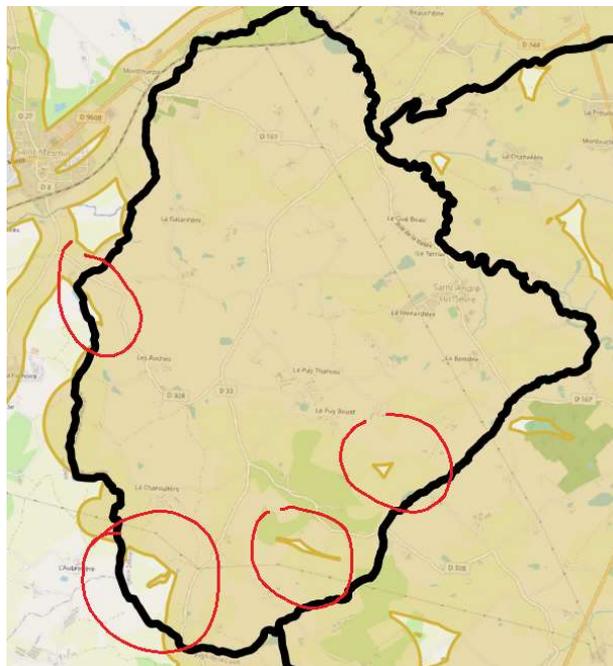
- Par conséquent : la commune fait le choix de rester neutre sur cette filière mais étudiera cette possibilité en concertation avec les agriculteurs de la commune sur les quelques coteaux non cultivables.

**- Méthanisation** : Seule la parcelle située entre l'atelier municipal et la salle l'Andrésienne pourrait être concernée pour un projet de méthanisation. Cependant cette seule zone, jugée insuffisante pour la fabrication de biogaz n'a pas été retenue.

- Par conséquent : la commune fait le choix de rester neutre sur cette filière.

Le Conseil Municipal a, en résumé, décidé de :

- Rester neutre sur l'ensemble des filières
- Étudier au cas par cas les demandes,
- Engager une réflexion sur la filière « Ombrières photovoltaïques sur zones de stationnement » lors de l'agrandissement futur du parking de stationnement de la salle l'Andrésienne
- Étudier la faisabilité de « Parcs agrivoltaïques » en concertation avec les agriculteurs de la commune sur les quelques coteaux non cultivables.



## La VEGETALISATION d'une partie du cimetière

Le Maire tient à apporter quelques précisions concernant l'entretien des espaces publics, et du cimetière.

« Notre cimetière est un **espace communal particulier**. Il est ouvert aux personnes qui se rendent sur les tombes. Il fait l'objet d'un entretien aussi suivi que possible en fonction des disponibilités de l'agent technique pour cette tâche qui s'avère particulièrement chronophage.

Le cimetière est désherbé manuellement et mécaniquement. C'est un travail de longue haleine pour l'agent de la commune, car l'herbe reprend vite ses droits et il faut éliminer, chardons, liserons... L'espace est vaste et il faut y revenir régulièrement. »

Pour faciliter cet entretien, la commune a fait le choix d'engazonner 5 allées de la partie gauche du cimetière ainsi que les inter-tombes.

C'est une alternative déjà expérimentée dans de nombreux cimetières voisins et qui semble être une des solutions pour alléger ce travail fastidieux de nettoyage et d'entretien afin que ce lieu reste digne. »

Avant toutes décisions, Luc Rambaud, adjoint à la voirie, et la commission ont pris soin de visiter plusieurs cimetières qui ont fait l'objet de cette expérimentation depuis plusieurs années et d'interroger les services techniques des communes concernées pour recueillir leur retour sur expérience qui s'avère très positif.

Fin Octobre, l'entreprise Pierre&Jardin de Moncoutant a réalisé les travaux de végétalisation par semis classique d'un gazon pauvre à pousse très lente sur les 5 allées et inter-tombes de la partie gauche du cimetière communal. Les premières pousses sortent de terre.

Durant la première année, les mauvaises herbes vont continuer à pousser. Aussi, il est prescrit de continuer le désherbage manuel durant plusieurs mois. L'entretien ensuite devrait se résumer à 3 ou 4 tontes par an.

Montant total de ces travaux :	2 340,00 € TTC
La Commune pourra récupérer la TVA dans 2 ans :	- 383,85 €
<b>Soit un coût total pour la commune :</b>	<b>1 956,15 € TTC</b>

**Suivant les résultats obtenus de cette expérimentation, cette solution pourra être amenée à être étendue à l'ensemble du cimetière**



**Il est demandé aux visiteurs DE NE PAS DESHERBER autour des tombes sur cette partie enherbée au risque de retirer des mottes de gazon.**

## L'achèvement du lotissement « des Chênes »

Les derniers travaux de la phase définitive du lotissement ont été menés durant ces 4 derniers mois de l'année. Les 3 entreprises mandatées pour ce marché sont intervenues pour :

- Mise en place de l'éclairage public par l'entreprise CETP de Cerizay ;
- Réalisation de la voirie en enrobé par l'entreprise PELLETIER TP de Cirières ;
- Plantation des végétaux et gazon par l'entreprise JDO de Bressuire.

La municipalité remercie le cabinet paysagiste « Urbaterra » d'Angers, représenté par Milène GUILLET, co-gérante, qui nous a accompagné depuis 2017 dans la réalisation de ce projet de lotissement et du projet des abords de la salle l'Andrésienne.



Sur les 12 parcelles du lotissement des Chênes, 10 ont déjà accueilli leurs occupants. Le lot n° 11 est réservé.

A ce jour, Le lot n° 12 est toujours disponible.



Coût total du lotissement	: 317 250,01 € TTC
Financé par :	
La vente des 12 parcelles	: 76 752 ,00 €
La récupération de la TVA dans 2 ans	: 17 608,70 €
l'aide à l'éclairage public du SIEDS, pour les 8 mâts du lotissement	: 5 952,91 €
<b>La participation de la commune</b>	<b>: 216 936,40 € TTC</b>

## Le city stade

Ce futur terrain de jeux qui sera implanté derrière la salle l'Andrésienne, vient compléter la réflexion menée depuis plusieurs années sur ce nouveau lieu de vie des habitants de la Commune.

Cet aménagement aura un impact sociétal avec des conséquences positives en matière de cohésion sociale, d'attractivité et de bien-être sur notre territoire.

Il s'agit de la dernière pièce du puzzle pour valoriser ce nouveau cadre de vie de la commune.

Ce travail a été mené par Laurent PETIT et la Commission « bâtiment » qui se sont réunis à plusieurs reprises pour visiter des terrains multisports implantés dans des communes voisines.

**Le terrain multisports commandé à l'entreprise « Sport Nature » fabricant français d'équipements sportifs basé dans le Morbihan est constitué d'un espace de jeux de 264 m<sup>2</sup> (21.30 m x 12.40 m), qui comprend :**

- 2 buts multisports avec filets anti-vandalisme,
- 2 panneaux de basket
- Poteaux et filets pour la pratique du volley, tennis et badminton
- 4 buts brésiliens

**Cet équipement permet de pratiquer 6 activités sportives (football, basket, handball, tennis, badminton, volley). Il est doté d'un accès PMR.**

Une plateforme enrobée sera créée par l'entreprise Charier TP, pour accueillir le city stade. Le traçage des lignes de jeux sera effectué par le fournisseur du terrain multisport.



Ce projet a pour objectif de :

- Permettre un égal accès de tous aux pratiques physiques et sportives.
- Favoriser les animations autour de ce pôle.
- Rendre cet espace générateur de flux sociaux.
- Encourager la jeunesse à pratiquer une activité sportive.

### Montant du projet :

Terrain multisports (sport nature)	: 40 830,50 € TTC
Plateforme enrobé (charier tp)	: 28 607,72 € TTC

### Financement du projet :

La subvention de l'Agence Nationale du Sport (ANS)	: 35 467,00 €
Le fonds de concours de l'Agglo2b	: 10 825,19 €
La récupération de la TVA dans 2 ans	: 11 390,65 €
<b>Participation de la commune</b>	<b>: 11 755,38 €</b>

Une allée reliant la salle l'Andrésienne au city stade sera créée.



**NOUVEAU**  
camion magasin

**Proxi**  
Des solutions pour vous faciliter les courses au quotidien...

06 29 07 81 69

MONCOUTANT SUR SÈVRE  
Proxi

**TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS !**

Votre camion magasin épicerie Proxi sera à  
**SAINT ANDRÉ SUR SÈVRE**  
tous les mardis de 9h à 10h

## Un camion épicerie présent tous les mardis de 9h à 10h sur la place de l'Eglise à St André Sur Sèvre

Le camion magasin Proxi de Moncutant vous attend tous les mardis matin de 9h à 10h sur la place de l'église de Saint-André-Sur-Sèvre.

Possibilité de passer commande les lundis au 06-29-07-81-69 pour un retrait le mardi matin (ou livraison à domicile). De nombreux produits sont proposés dans le camion (le poisson est uniquement sur commande).

## Des cours de peinture les vendredis de 14h à 16h à la salle du Foyer à St André Sur Sèvre

Philippe Baudouin, artiste peintre, nouvel habitant à Saint-André-Sur-Sèvre propose des cours de découverte de peinture à l'huile, à l'acrylique, aux encres et à l'aquarelle.

Tranche d'âge concernée : 10 ans et plus.

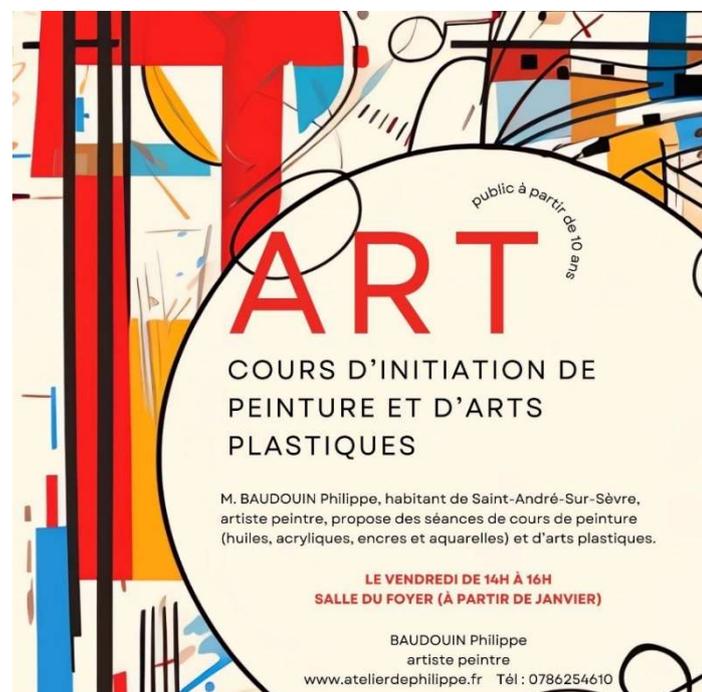
Pour découvrir cet artiste peintre et admirer ses œuvres, rendez-vous sur :

Son site internet : [www.atelierdephilippe.fr](http://www.atelierdephilippe.fr)

ou sa page facebook : Atelier de Philippe

*« Matinée découverte de l'activité »*

Pour la découverte de cette nouvelle activité, une porte ouverte a eu lieu le samedi 28 Octobre. 3 adultes présents ce matin-là participeront aux cours mis en place par M. BAUDOUIN.



public à partir de 10 ans

# ART

COURS D'INITIATION DE  
PEINTURE ET D'ARTS  
PLASTIQUES

M. BAUDOUIN Philippe, habitant de Saint-André-Sur-Sèvre, artiste peintre, propose des séances de cours de peinture (huiles, acryliques, encres et aquarelles) et d'arts plastiques.

**LE VENDREDI DE 14H À 16H  
SALLE DU FOYER (À PARTIR DE JANVIER)**

BAUDOUIN Philippe  
artiste peintre  
[www.atelierdephilippe.fr](http://www.atelierdephilippe.fr) Tél : 0786254610



## 1175

C'est le nombre de millimètres d'eau tombés en 2023 (contre 651 en 2022, 802 en 2021, 1123 mm en 2020, 1030 mm en 2019)

*source à la Naulière*

## 35

Adultes nouvellement emménagés sur la Commune en 2023.

Bienvenue à eux

## 244

Abonnés à la newsletter de la Commune. Chaque abonné reçoit automatiquement par mail, les informations postées sur le site de la Commune. Vous n'êtes pas abonné mais souhaitez le devenir ? c'est simple et rapide. Pour cela, rendez-vous sur le site internet de la Commune et cliquez sur « s'inscrire à la newsletter » en haut à droite sur la page d'accueil.

## 489

Personnes inscrites sur les listes électorales de Saint-André-Sur-Sèvre au 31 Décembre 2023 (dont 245 hommes et 244 femmes = une parité parfaite)

*Pour les habitants de la Commune qui ne sont pas encore inscrits, l'inscription peut se faire toute l'année. Pour connaître la marche à suivre, rendez-vous page 26.*

## 1

nouvelle table de pique-nique a été installée à proximité du nouveau terrain de pétanque



# Mission « argent de poche »



**Du 3 Juillet au  
31 Août**

## 3 Jeunes de la Commune

Un GRAND merci à :

BODIN	Inès
BONMORT	Céléna
GEFFARD	Arthur

Ils ont travaillé 41 demi-journées au service de leur Commune.

Une aide appréciée des 3 agents communaux.



*Céléna et Arthur ont nettoyé, poncé et repeint l'ensemble des grilles ainsi que le portail du cimetière*



*Inès a repeint l'ensemble des paravents de la salle l'Andrésienne*



*Inès désherbe les trottoirs à l'aide d'un grattoir à roue avec binette*

### Mais pas que...ils ont également :

- Désherbé les pourtours des arrêts de bus et nettoyer les abribus pour la rentrée,
- Monté le nouvel abribus du Puy Thareau,
- Fait l'inventaire de la vaisselle dans les salles,
- Lasuré les bancs du jardin du cloître et les tables de pique-nique au parking de l'église au terrain de pétanque,
- Nettoyé les panneaux de signalisation,
- Désherbé le cimetière,
- Entretenu les massifs,
- Rangé et trié les clés de l'armoire à clé de la mairie.

# Les Commissions

Pour son bon fonctionnement, la commune a besoin d'organiser des groupes de travail dit « commissions », définies en fonction des domaines d'interventions et des projets. Les dossiers sont ensuite présentés à l'ensemble des élus lors des réunions du conseil municipal pour être débattus et votés.

## « VIE LOCALE »

*Adjointe responsable de  
la commission*

*Bernadette FERRIERE*

## « BÂTIMENTS »

*Adjoint responsable de  
la commission*

*Laurent PETIT*

## « VOIRIE »

*Adjoint responsable  
de la commission*

*Luc RAMBAUD*

## Groupe de travail « Chemins »

*L'objectif de ce groupe de  
travail est de créer de  
nouvelles liaisons douces  
dans la Commune*

*Jacques SIONNEAU*

## « Commission de contrôle des listes électorales »

*Responsable*

*Jacques SIONNEAU*

## « C.C.I.D. »

*(Commission Communale des  
Impôts Directs)*

*Responsable la  
commission*

*Le Maire*

## C.C.A.S.

*(Centre Communal d'Action  
Sociale)*

*Président*

*Dany GRELLIER*

## Les 6 membres de la commission « Voirie »

- Luc RAMBAUD (3<sup>ème</sup> adjoint)
- Quentin VIOLEAU
- Christian FAZILLEAU
- Michel ETAVARD
- Déborah ALVAREZ
- Dany GRELLIER

## Les Réalisations en 2023

### Divers travaux de voirie :

La Commission voirie a fait le choix d'intervenir cette année sur différents sites de la Commune :

- Réfection de l'Ilot de l'Impasse du Terrier,
- Arasement des accotements à la salle l'Andrésienne pour permettre une meilleure évacuation des eaux pluviales,
- Remblayage d'un accès à la Bottière,
- Terrassement en enrobé de l'air de retournement au Bâtiment,
- Pose d'un enrobé beige sur la placette du Monument aux Morts,
- Signalisation verticale et horizontale des arrêts de bus (Le Puy Thareau, la Place Aribus et le Foyer).

**Montant total des travaux : 19 352,58 € HT (soit 23 223,10€ TTC)**

### Acquisition d'une parcelle

Le conseil municipal a émis le souhait d'acquérir la parcelle (boisée) cadastré A112 d'une superficie 5720 m<sup>2</sup> située à Les Prés des Cosses, le long de la Sèvre, proche du lieu-dit « Le Laidet », mise en vente pour un montant de **1 000€**.

L'acquisition de cette parcelle permettra de répondre à la politique d'aménagement en matière de liaison douce en lien avec le schéma cyclable.

Dans le cadre du développement du vélo sur le territoire, cette parcelle, inscrite dans le schéma directeur cyclable de l'agglomération du Bocage Bressuirais, donnera lieu à la continuité du maillage reliant Saint André Sur Sèvre à la Forêt Sur Sèvre par l'aménagement d'un accès pour les usagers du vélo.

### Achat de mobilier urbain

La Commune a fait l'acquisition d'un aribus installé en Août par Gilles et Ines au nouvel arrêt de bus du Puy Thareau ainsi que d'une table de pique-nique installée au nouveau terrain de pétanque pour un montant total de **4 825,03€**.



## L'éclairage public, un poste de dépenses important

Cette année, la Commune a dû faire face à de nombreux remplacements ou réparations sur l'éclairage public :

- ⇒ Remplacement de la lampe du candélabre à détection automatique du point propre situé face à la salle l'Andrésienne : 1 361,06€ TTC,
- ⇒ Remplacement de la lampe du candélabre situé au calvaire à l'entrée du parking de la salle l'Andrésienne (commande en cours) : 1 275,49€ TTC,
- ⇒ Une tentative de vol de câbles de 2 candélabres (devant la salle l'Andrésienne) a eu lieu début Octobre. Les câbles ont été sectionnés pour tenter de les dérober mais en vain puisque les candélabres sont équipés d'anti-vol. La Commune a dû faire exécuter les réparations, à ses frais, pour un montant de (1 947,07€ TTC).

**Le coût total en 2023 pour de simples remplacements ou réparations s'élève à 4 583,62 € TTC.**

L'ensemble des travaux ont été réalisés par l'entreprise CETP de Cerizay.

D'autres lampes vétustes devront être remplacées durant l'année 2024. L'éclairage public coûte cher : la Commune doit réfléchir à de nouvelles solutions ou à de nouveau financement.

## LE DÉPLOIEMENT

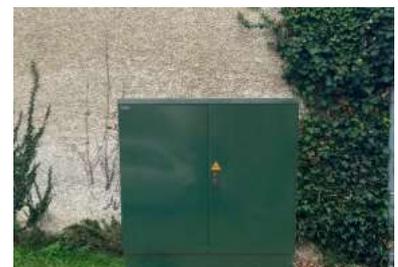
Le Département des Deux-Sèvres s'engage dans le déploiement de la fibre optique. D'ici fin 2025 tous les Deux-Sévriens pourront avoir du Très Haut Débit via la fibre.

### Une armoire à fibre

Le déploiement de la fibre sur notre commune devrait débuter prochainement.

Dans le cadre de ce déploiement Une armoire à fibres a été implantée Rue de la Promenade au Puy Thareau.

Retrouver plus d'informations sur : <https://www.deux-sevres-numerique.fr>



## Zoom sur les travaux d'entretien de nos chemins et de nos routes

- ⇒ **L'acquisition ou remplacement de panneaux de voirie (coût : 1 161,60€) :**
  - Les plaques des 3 nouvelles rues du lotissement,
  - Les numéros de maison offerts aux nouvelles habitations du lotissement,
  - Le panneau « la Chatière »,
  - Le panneau signalant la voie ferrée et le panneau "signal automatique" à la Challoire, suite à un dommage,
  - Les panneaux voie ferrée à La Maingotière (remplacements demandés par la SNCF).
- ⇒ **Le fauchage des banquettes a été réalisé par l'entrepreneur FICHET Guy-Marie à raison de 22h (du 4 au 13 Juillet) pour un montant de 330€.**
- ⇒ **La Commune a fait appel aux services des entreprises « Pierre&Jardin » et « AG Paysage » pour la réalisation de travaux d'entretien : tonte, débroussaillage du bourg, taille de massifs et élagage pour un montant total de 3 634,92€.**
- ⇒ **Un empiérement a été nécessaire dans les chemins communaux aux lieux-dits St Jean et Marais pour 1 054,39€.**
- ⇒ **Les travaux de réfection de fossé, pose d'une grille et reprise d'un regard nécessaire pour des besoins d'évacuation des eaux pluviales Rue du Four au Puy Thareau s'élèvent à 540€.**
- ⇒ **En Octobre, l'entreprise CHARIER TP de Cerizay est intervenue pour la mise en œuvre de 4 tonnes de point à temps sur les routes communales pour un montant de 4 308€. Ces travaux sont nécessaires pour réparer les dégradations de la voirie ou pour combler les fissures causées notamment par le gel.**
- ⇒ **En Septembre, la SARL GABARD de Saint-Amand-Sur-Sèvre a élagué les 55 km de haies bordant nos routes communales (dont 3 km de haies dans le bourg qui ont été sous-traités à l'entreprise ETA ROTURIER Raphaël de Sèvremont pour être réalisées au micro-lamier) pour un montant total de 10 582,72€.**
- ⇒ **24 mètres de tuyau ont été achetés par la Commune pour un montant de 474,66€ pour le busage d'accès (La pose est à la charge du demandeur).**
- ⇒ **Le balayage des voiries du Bourg est réalisé, 6 fois par an dans le bourg. Cette prestation était réalisée par l'entreprise Atlantic balayage de Saint Fulgent pour un montant annuel de 435.60€. Le contrat passé avec l'entreprise Atlantic balayage de Saint Fulgent a dû prendre fin, suite à la liquidation de cette dernière. Après une nouvelle consultation, l'entreprise SARL BODIN assainissement sera dorénavant en charge du balayage du bourg à raison de 319€/passage.**
- ⇒ **L'entreprise ENDUIT Jean-Marc est intervenue à nouveau 3 fois cette année (Mai – Juin et Septembre) pour entretenir nos chemins de randonnée pour un montant de 1 260€.**

### Dépenses consacrées à l'entretien de la Voirie en 2023 :

Montant total de ces travaux d'entretien	: 21 567,37 € TTC
la Commune pourra récupérer la TVA dans 2 ans	: - 3 537,91 €
<b>Soit un coût total pour la commune</b>	<b>: 18 029,46 € TTC</b>

## Les 6 membres de la commission « Bâtiments »

- Laurent PETIT (2ème adjoint)
- Christian FAZILLEAU
- Anne-Lise DIGUET
- Amélie FAUCON
- Jacques SIONNEAU
- Laëtitia ROY

## Les Réalisations en 2023

### Focus sur les locatifs communaux :

Des travaux ont été nécessaires au locatif communal situé au « **3 Rue Marie Millasseau** » :

- ➔ Remplacement du chauffe-eau : 724,19€
- ➔ Remplacement de l'évier : 623,17 €
- ➔ Nouveau plan de travail pour accueillir le nouvel évier : 933,85€

- Soit un total de 2 281,21€ TTC

Le logement communal situé « **1 Rue Marie Millasseau** » est libre depuis le 1<sup>er</sup> Novembre. Des travaux doivent être réalisés avant de pouvoir relouer ce locatif :

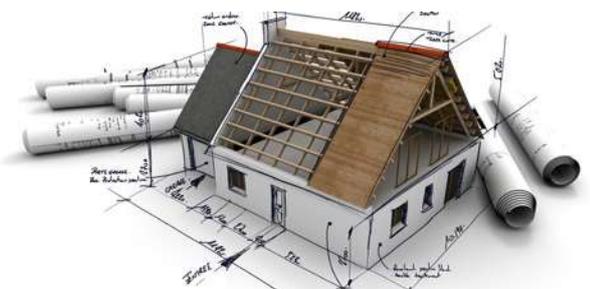
- ➔ De menus travaux de menuiserie et d'électricité sont à prévoir.
- ➔ Des travaux importants de peinture pour l'ensemble du logement seront réalisés, début Janvier, par l'entreprise Merlet Déco de Cerizay pour un montant des travaux s'élevant à 5 683,35€ TTC.

En 2024, des travaux de salle de bain sont prévus dans les **3 locatifs « Rue Marie Millasseau »** visant à remplacer les baignoires par des douches. Les devis sont en cours.

### Projet d'achat de l'ancien garage situé « rue des joncs »

Le conseil municipal est intéressé par l'acquisition de l'ancien garage située au 12 Rue des Joncs. Après une visite du local, celui-ci permettrait de centraliser sur un même lieu le stockage du mobilier appartenant à la Commune, loué ou prêté aux associations ou aux particuliers.

Un accord a été trouvé avec les vendeurs pour un montant de 19 000€ (le local devra être entièrement vidé par les propriétaires actuels avant son acquisition).



## Focus sur les bâtiments communaux

### Salle l'Andrésienne :

L'année 2023 a permis aux entreprises de réaliser quelques **finitions** et **ajustements**. Les travaux terminés, la Commune a pu, cette année, solliciter le **versement des aides** des différents financements promis liés à ce projet. Pour cela, une **plaque** reprenant l'ensemble des entités publiques ayant participé financièrement au projet de la salle a été conçue et installée, à l'extérieur de la salle, par la société « Frouin publicité » pour un montant de **220,20€ TTC**.

### Salle du Foyer :

Les **menuiseries** de la salle du Foyer et l'ancienne mairie méritent un **rafraichissement**. Ces dernières ont été repeintes en 2018. Une nouvelle intervention est nécessaire. Des devis sont en cours.

### Salle du Jardin du Cloître :

Cette salle est momentanément fermée à tout public en raison d'un affaissement du plafond. Des devis sont en cours pour estimer le montant des réparations et par la même occasion, une isolation des combles sera envisagée.

### L'atelier municipal :

Le 3 Octobre, l'atelier municipal a fait l'objet d'une **tentative de vol par effraction**. Aucun vol n'a été constaté puisque l'atelier est équipé d'une alarme mais le système de verrouillage a dû être remplacé par l'entreprise Gonnord de Cerizay, le 10 Novembre, pour un montant de **473,69€ TTC** (totalement pris en charge par notre assurance).

Le lundi 27 Novembre, une **nouvelle tentative d'effraction** a eu lieu dans la nuit mais cette fois-ci, la porte entière doit être remplacée. Il a également été constaté le vol de la tondeuse à gazon d'une valeur de 890€. Le coût de ce préjudice s'élève à **3 442,70€ TTC**. L'entreprise Gonnord de Cerizay interviendra en Janvier 2024 pour le remplacement de la porte.



## Les 6 membres de la commission « Vie Locale »

- Bernadette FERRIERE (1<sup>ère</sup> adjointe)
- Nicole DANTHOIS
- Catherine GATARD
- Christina MALOSSE
- Laëtitia ROY
- Jacques SIONNEAU

## Les Evènements 2023

### « Vœux du Maire 2023 »

Le Vendredi 13 Janvier 2023, plus de 100 personnes ont été présentes à la cérémonie des vœux. L'occasion pour certaines de découvrir la salle l'Andrésienne fraîchement rénovée.

Cette soirée, qui s'est terminée par le verre de l'amitié, a également permis d'accueillir les nouveaux arrivants.

Le Maire a présenté son équipe municipale ainsi que les projets réalisés en 2022 et ceux à venir.



### « Repas des séniors »

Le 18 Février, 88 personnes ont participé au repas organisé chaque année à destination des habitants de la Commune de plus de 65 ans.

Le repas a été préparé par le traiteur « Fauconnier » de St Pierre du Chemin et les boissons ont été fournies par l'entreprise Liboureau de St Mesmin. Le service en salle a été assuré par les élus.

La décoration a été réalisée par Catherine Gatard.

L'après-midi s'est poursuivie par des jeux.

**Les 54 personnes n'ayant pas pu assister au repas, ont reçu un colis distribué par les élus.**

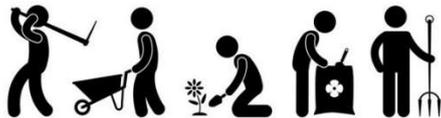


## « Visite estivale »

Le 3 Août, En dépit d'une météo peu clémente ce jour-là, la balade estivale organisée par la Commune au cœur des chemins creux a tout de même pu accueillir plus de participants que la jauge fixée. Une visite, au départ du Puy Thareau pour une balade de 3.7 km agrémentée par une pause musicale de la chorale « A Travers Chants » de St Mesmin, très appréciée. L'animation s'est terminée à la salle du jardin du cloître par une dégustation de produits locaux. Les membres de la chorale ont pu chanter, à l'abri, le reste du répertoire, initialement prévu, près de la petite chapelle de Monic.



## Matinée Citoyenne



## « Matinée citoyenne »

14 personnes se sont déplacées lors de la matinée citoyenne du 21 Octobre visant à désherber le cimetière à l'approche de la Toussaint et à nettoyer les fossés remplis de divers déchets récoltés par les 3 équipes :

- 2,5 kg de verre (cannes, bouteilles...)
- 9,5 kg de déchets recyclables (bouteilles plastiques, cannettes, emballages, cartons...)
- 1 cagette en bois
- 1 sceau.

Merci à tous ces habitants pour le travail réalisé.



## « Désherbage du cimetière »

A l'approche des Rameaux, le cimetière étant beaucoup fréquenté, la municipalité a de nouveau donné rendez-vous aux Saint-Andrésiens et Saint-Andrésiennes, de tout âge, pour participer à l'opération de désherbage du cimetière communal le samedi 25 Mars.

15 courageux volontaires ont répondu présents à cette action citoyenne. Merci à eux pour leur implication.

**Cette démarche participative impliquant, dans un même élan, les élus et les habitants sera renouvelée pour ces 2 périodes, en 2024 (le 23 Mars et le 19 Octobre), en attendant la végétalisation complète du cimetière.**

*Nous remercions les habitants de Saint-André-Sur-Sèvre qui se sont mobilisés malgré une météo peu clémente lors de ces 2 samedis.*

## « Exposition »

**Les élus souhaitent attirer votre attention sur les incivilités récurrentes et couteuses pour la commune « qui n'est pas une poubelle » !**

**Les dépôts sauvages sont fréquents dans les fossés et près des conteneurs. Notre agent communal se voit contraint, ce qui n'est pas acceptable, de fouiller les poubelles, de les trier ou bien même d'être obligé de se rendre à la déchetterie (service payant pour la commune), alors que celle de Cerizay est à la disposition des usagers toute l'année gratuitement.**



Durant 2 jours, de 10h à 18h, les 13 & 14 Mai, une exposition de peintures, gravures, poteries, sculptures... s'est déroulée à la salle l'Andrésienne.

Le vernissage a eu lieu le 13 Mai en compagnie des présidents d'associations, des Maires de l'agglomération et des communes voisines, de M. Le sénateur, de Mme la Sous-Préfète ainsi que les artistes.

18 exposants étaient présents dont 2 sculpteurs, 2 graveuses et 14 peintres. Sur les 120 tableaux présents, 13 ont été vendus.

Tous les exposants ont apprécié de présenter leurs œuvres dans un lieu lumineux et spacieux. Ils sont intéressés pour revenir l'an prochain et prêts à laisser leurs tableaux, sculptures... durant 1 semaine.

**Cet événement sera renouvelé en 2024 sur une semaine, du 8 au 15 Juin, pour permettre aux écoles et/ou les maisons de retraite de venir voir l'exposition. Celle-ci se clôturera après la marche gourmande organisée par la Société de chasse.**

*Photos de l'exposition du 13&14 mai sur les pages intérieures de la couverture.*

## « Après-midi récréatif »

Le 18 Octobre à la salle l'Andrésienne était organisé un « après-midi récréatif » par le réseau « Atout'âge » et le CSC du cerizéen en partenariat avec la Commune, en faveur des personnes de plus de 60 ans, habitants la Commune et aux alentours ainsi que les usagers en Hépad. 70 personnes ont participé à ce temps festif.



## « Concert de chorale »

Le 14 Mai, 160 personnes l'église de Saint-André-Sur-Sèvre, la chorale « les Dames de Chœur » les 160 personnes présentes ont rempli l'église. Le succès de cette manifestation était au rendez-vous.

A l'issue du concert, un pot a été offert à la chorale à la salle l'Andrésienne.



## « Cérémonie commémorative du 5 Décembre »

La cérémonie cantonale, organisée alternativement entre les Commune du canton, en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, a cette année eu lieu à Saint-André-Sur-Sèvre.

Un évènement de grande envergure préparé conjointement avec les membres de l'UNC et la municipalité. L'expérience de M. Rondot a été appréciée pour l'organisation de cette cérémonie.

85 personnes présentes autour du monument aux Morts dont une vingtaine de portedrapeaux.

La régie a été assurée par Guy Blanchard (en remplacement de Dimitri Jolicon, qui ne pouvait pas être présent). Les gerbes déposées par le Maire et le Président de l'UNC ont été réalisées par Annette Poupelin.

*Un verre de l'amitié, offert par la municipalité, a été servi à l'issue de la cérémonie à la salle l'Andrésienne*

*Photos dans l'article de l'UNC.*

## « ciné-Ados »

*Une séance de ciné au cinéma le « 7<sup>ème</sup> art » à Cerizay, est organisée à chaque veille de vacances (sauf veille des congés d'été en 2024, soit 4 séances dans l'année) à destination des collégiens de Cerizay.*

*La commune prend à sa charge 1€ /séance par jeunes domiciliés à Saint-André-Sur-Sèvre qui y participe (soit un reste à charge pour eux de 3€ la séance).*

*Pour information : en 2021-2022, 23 entrées ont été enregistrées, de collégiens habitants la Commune, sur les 5 séances proposées (soit un coût pour la Commune de 23€) et en 2022-2023, 17 entrées ont été enregistrées, de collégiens habitants la Commune, sur les 5 séances proposées (soit un coût pour la Commune de 17€).*

## « Atelier décorations de Noël »

La commission vie locale a souhaité cette année organiser un atelier intergénérationnel durant les vacances de la Toussaint pour fabriquer une décoration de Noël. Cet atelier, s'est déroulé le Samedi après-midi 21 Octobre et a permis à 4 enfants de réaliser de nombreuses décorations exposées durant les fêtes dans le hall de la mairie et dans le hall de la salle l'Andrésienne.



*Les décorations de Noël ont été installées par Gilles et Michel.*

*La crèche a été réalisée par Martine et Anne-Marie DA SILVA.*

## Visite de la crèche dans l'Église de St-André-Sur-Sèvre

*Jusqu'au dimanche 7 Janvier 2024, l'église est ouverte, du lundi au vendredi de 9h à 16h et le week-end et jours fériés de 10h à 17h*



*crèche réalisée par Martine et Anne-Marie DA SILVA*

*Visite libre*

## Les membres du C.C.A.S :

- Dany GRELLIER (Préside le C.C.A.S)

Les 4 membres élus :

- Bernadette FERRIERE (1<sup>ère</sup> adjointe)
- Nicole DANTHOIS
- Christina MALOSSE
- Jacques SIONNEAU

Les 4 membres non élus :

- Cécile GIRARDEAU
- André LANDRIT
- Martine MOREAU
- Valérie ROY

## Qu'est-ce qu'un C.C.A.S. ?

Au sein d'une commune, il existe un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

**Cet établissement s'appelle le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**

Le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, de venir en aide aux personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap, d'**accompagner l'attribution de l'aide sociale légale** (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...).

*Si vous êtes en difficulté, le Centre Communal d'Action Sociale de votre lieu de résidence peut vous aider.*



Les élus invitent de nouveau les séniors de la Commune pour un REPAS festif. Ce repas organisé par la municipalité est prévu le **samedi 20 Janvier 2024 à 12h.**

*37 colis ont été distribués par les élus, en fin d'année, aux personnes de plus de 70 ans ne pouvant pas assister au repas et 13 colis aux anciens habitants de la Commune résidant en maison de retraite. Ces colis ont été réalisés par le magasin biocoop de Bressuire pour un coût de 1 584,27€.*



*Tous les ans, à la Toussaint, le C.C.A.S n'oublie pas de fleurir les 2 tombes de la famille RENOUX, en mémoire de leur généreux don fait au C.C.A.S. en 2017.*

En 2023, le C.C.A.S a apporté son soutien financier à :

- La « banque alimentaire des Deux-Sèvres » pour un montant de 300€.
- L'épicerie solidaire gérée par le centre socioculturel du Cerizéen pour un montant de 1 211,46€ (soit 1,83€/habitant).
- Le CSC du cerizéen pour un montant de 993€ (1,50€/habitant).

## Une boîte pour une vie

La boîte LIONS SOS permet d'optimiser la prise en charge rapide et efficace des pompiers, Samu, police ou gendarmerie, d'une personne en détresse à son domicile.

Ce dispositif **GRATUIT** a été mis en place sur la Commune en 2022.

**Les personnes NON EQUIPÉES et qui sont intéressées peuvent venir en récupérer en mairie.**



# Etat-Civil 2023

## Naissances

- FERCHAUD ARNAULT Hugo 27 Janvier 2023
- COUSSEAU Charlotte 10 Mai 2023
- NICOLLEAU Adriel 14 Juin 2023



## Mariages

- BRET Stéphane et CAPITAINE Emmanuelle 22 Juillet 2023



## Décès

- BOUTET ép. ROY Jeanne 07 Mai 2023
- BAROU Thierry 16 Juillet 2023
- BILLY Jean 29 Juillet 2023
- BODIN Hélène 07 Septembre 2023
- DEGUILLE André 08 Novembre 2023



# Nouveaux arrivants

- DESCOS François et Odile et leurs enfants
- JASLIER Eric
- ROUTHIEAU Pascal
- CHARTIER Arnaud et Laëticia
- BAUDOUIN Philippe et Sylvie
- BAUDOUIN Léa (et RAMBAUD Romain : Saint-Andrésien)
- PAILLAT Zoé et Talbot Antoine
- BALLIN Thibaud et LESAGE Alexandra
- FEAT Raphaël et Céline
- PROUST Jordan et GUYARD Améline
- TALBOT Quentin
- M. et Mme HELIS
- SIMOES Tania (et BONNIN Antoine : saint-Andrésien)
- GATARD Dylan et Solange
- BODIN Gwendoline
- JAROUSSEAU Cécilia
- HANS Antoine et VRIGNAUD Maryline
- SCHOETTEL Aurélie
- RIFF Anne-Lise

**Nouveaux arrivants, si vous ne l'avez pas encore fait, vous êtes invités à vous présenter en Mairie munis du livret de famille ou d'une pièce d'identité pour vous faire enregistrer, ainsi que d'un justificatif de domicile afin de vous inscrire sur les listes électorales.**

## Informations pour la réservation des salles

### A la réservation

- Signature du contrat de location et du règlement intérieur
- Chèque de caution à l'ordre du trésor public
- Attestation de Responsabilité Civile (à demander à son assurance)
- Copie carte d'identité

# TARIFS

Salle "L'Andrésienne"		Tarifs ÉTÉ		Tarifs HIVER	
		Période du 15 avril au 14 octobre		Période du 15 Octobre au 14 Avril	
		Habitant St André	Résidant hors commune	Habitant St André	Résidant hors commune
Caution		1 000 €			
Salle entière	1 Jour	250 €	500 €	300 €	600 €
	2 Jours	400 €	800 €	450 €	900 €
Journée supplémentaire <i>(au-delà de 2 jours)</i>		100 €	100 €	120 €	120 €
Vin d'honneur <i>(après sépulture)</i>		50 €	80 €	70 €	100 €
Location sono		40 €	40 €	40 €	40 €
Percolateur		Gratuit (sur demande)			
Vaisselle		Gratuite (sur demande) <i>Sauf remplacement vaisselle cassée en manquante (tarifs dans règlement de la salle)</i>			
Ménage Facturation si la salle n'est pas rendue propre		150 €	150 €	150 €	150 €

Associations de la Commune :

➤ Manifestation à but lucratif :

- Gratuité pour la 1ère utilisation annuelle,
- A partir de la 2ème utilisation de la salle l'Andrésienne, le tarif de location est proposé à 100€.

➤ Les manifestations à but non lucratif conservent leur gratuité.

### Salle du Foyer

		Tarifs ÉTÉ		Tarifs HIVER	
		Période du 15 avril au 14 octobre		Période du 15 Octobre au 14 Avril	
		Habitant St André	Résidant hors commune	Habitant St André	Résidant hors commune
Caution (avec ou sans sono)		500 €			
Salle 1 avec Bar capacité 36 personnes (52 m <sup>2</sup> )	1 Jour	50 €	100 €	65 €	130 €
	2 Jours	80 €	160 €	110 €	220 €
Salle 2 avec Cuisine capacité 48 personnes (60 m <sup>2</sup> )	1 Jour	65 €	130 €	80 €	160 €
	2 Jours	110 €	220 €	135 €	270 €
Salle entière capacité 84 personnes	1 Jour	110 €	220 €	130 €	260 €
	2 Jours	170 €	340 €	205 €	410 €
Location sono/vidéoprojecteur <i>(avec salle 2 ou salle entière uniquement)</i>		40 €	40 €	40 €	40 €
Installation la veille à partir de 17h		16 €	16 €	16 €	16 €
Vin d'honneur		50 €	100 €	55 €	110 €
rassemblement après sépulture (salle entière)		50 €	50 €	55 €	55 €

### Salle du Jardin du Cloître

*(capacité 40 personnes)*

		Tarifs ÉTÉ		Tarifs HIVER	
		Période du 15 avril au 14 octobre		Période du 15 Octobre au 14 Avril	
		Habitant St André	Résidant hors commune	Habitant St André	Résidant hors commune
Caution		500 €			
Uniquement lors des fêtes de fin d'année	1 Jour	/	/	65 €	130 €
Rassemblement après sépulture		50 €	50 €	55 €	55 €
Vin d'honneur		50 €	110 €	55 €	110 €

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés durant l'année en fonction du coût des énergies

## LE PAIEMENT DE VOS FACTURES AU PROFIT D'ORGANISMES PUBLICS (une Commune, un hôpital, les impôts, une maison de retraite...)

POUR FACILITER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, NOTAMMENT LE PAIEMENT DE VOS FACTURES, 2 POSSIBILITÉS S'OFFRENT A VOUS :

### → LE « PAIEMENT DE PROXIMITÉ » chez les buralistes

Une offre de paiement de proximité, en partenariat avec de nombreux buralistes, pour le règlement des impôts, amendes ou factures des services public (location de salle, concession de cimetière, transport scolaire...).

Les points de paiement sont reconnaissables grâce à un panneau « paiement de proximité »

#### Comment fonctionne le nouveau paiement de proximité ?

Les usagers, munis de leurs factures publiques dotées d'un QR Code, peuvent régler par carte bancaire ou en espèces auprès des buralistes agréés Française des Jeux acceptant les paiements de proximité. 15 buralistes vous accueillent aujourd'hui sur le territoire de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, sur des jours et plages horaires élargis.



#### Quels sont les moyens de paiement acceptés ?

- Les espèces jusqu'à 300€
- La Carte bancaire sans limite de plafond

### → « PAYFIP »

Avec PayFIP, c'est simple, vous pouvez payer par carte bancaire les factures émises sous la forme d'un titre "avis de sommes à payer".

Les paiements effectués en ligne sont simples et sécurisés.

Pour pouvoir effectuer vos paiements en ligne, vous devrez vous munir :

- de la facture à régler
- de votre adresse électronique
- de votre carte bancaire
- OU pour payer par prélèvement unique, les identifiants de votre espace particulier [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et lors de la première utilisation d'un RIB.

Pour commencer vos paiements en ligne, rendez-vous sur le site internet [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr)

**+ simple et + sûr : le paiement en ligne !**

Vous avez reçu une facture ou un avis de somme à payer pour l'usage d'un service public local (Location de salle, loyer...)? Le paiement par internet est proposé sur [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr)

Payez en ligne ! Plus besoin de vous déplacer ou d'envoyer un chèque ! Cette fiche vous présente les étapes du paiement sur [tapi.budget.gouv.fr](http://tapi.budget.gouv.fr).

**Vous avez besoin de :**

- > la facture à régler
- > votre adresse électronique
- > votre carte bancaire OU, pour payer par prélèvement unique, les identifiants de votre espace Particulier [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) et, lors de la première utilisation, un RIB.

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie de Saint-André-Sur-Sèvre au 05-49-80-87-68 ou par mail : [mairie-saint-andre-sur-sevre@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-andre-sur-sevre@wanadoo.fr)



# Vos démarches administratives

## 2 sites internet à retenir pour connaître vos droits et effectuer toutes vos démarches administratives



**C'est le site officiel de l'administration française pour connaître vos droits et effectuer vos démarches.**

En quelques clics depuis chez vous, réalisez les démarches en ligne suivantes :

- **Demande d'actes d'état civil** : naissance, mariage ou décès auprès de la commune française du lieu de l'évènement
- **Déclaration de changement de coordonnées** : informez rapidement et facilement les principaux organismes de votre changement d'adresse ou de numéro de téléphone ou d'adresse électronique
- **Demande d'inscription sur les listes électorales**
- **Déclaration de changement de nom** : déclarez à plusieurs organismes votre changement de nom d'usage à l'issue d'un mariage ou d'un divorce
- **Recensement citoyen obligatoire** pour les jeunes de 16 ans

Service-public.fr c'est aussi un guide de « vos droits et démarches ». Il contient plus de 2 800 fiches d'information et questions-réponses et quelques 5 000 liens vers des ressources utiles (formulaires, démarches en ligne, textes de référence, sites web publics, etc.) pour exercer ses droits et accomplir ses démarches.

Et pour simplifier davantage la réalisation de vos démarches en ligne, vous pourrez, en enregistrant vos coordonnées personnelles dans la rubrique Mes coordonnées, bénéficier du pré-remplissage de tous les formulaires.

**Vous pouvez aussi vous rapprocher de la mairie pour réaliser toutes ces démarches.**



Faux sites administratifs : attention aux apparences ! Certains sites commerciaux font tout pour tromper le consommateur et prendre l'**apparence d'un site officiel** (Couleurs bleu, blanc et rouge, drapeaux, Marianne...) Pour éviter les pièges, vérifiez l'URL du site, affichée dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet. **« Les sites officiels de l'administration française doivent se terminer par « .gouv.fr » et jamais par .gouv.org ou .gouv.com**

Les bonnes pratiques pour éviter les arnaques

- consulter le site service-public.fr pour être redirigé vers le site adéquat en fonction de la demande
- ne pas se fier aux premiers résultats des moteurs de recherche car ils ne correspondent pas toujours aux sites officiels
- vérifier que l'url du site se termine par .gouv.fr



# Vos démarches administratives

## Carte d'identité, passeports, permis de conduire ou encore carte grise



Vous avez besoin d'un passeport, vous devez renouveler votre carte d'identité, vous changez de véhicule...

Effectuez toutes ces démarches par internet.

### Comment faire ?

- Rendez-vous sur votre compte (ou créez un compte si c'est une première utilisation) sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : **ants.gouv.fr**
- Faites la pré-demande en ligne et achetez vos timbres fiscaux si nécessaire.
  - Carte d'identité : gratuite (sauf en cas de perte ou de vol : 25€)
  - Passeport :
    - 86€ pour une personne majeure (valable 10 ans)
    - 42€ pour les 15 – 18 ans (valable 5 ans)
    - 17€ pour les moins de 15 ans (valable 5 ans)
- Prenez ensuite rendez-vous à la mairie de Cerizay au 05-49-80-57-11 ou sur <https://rendezvousonline.fr>
- Munissez-vous, pour le rendez-vous, de la pré-demande imprimée et des pièces justificatives demandées.

**Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?**

**Dirigez-vous vers la « MAISON FRANCE SERVICES » à Cerizay.**

Une Maison France Services, c'est quoi ?

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

**Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne... 2 agents sont formés et disponibles pour vous accompagner dans toutes vos démarches du quotidien.**

France services, c'est le retour du service public à moins de 30 minutes de votre domicile.

### Horaires d'ouverture :

Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 9h à 12h

Judi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 9h à 12h

Place Jean Monnet

79140 CERIZAY

Tel : 05.49.80.64.10

Site web : <https://www.france-services.gouv.fr>

Courriel : [france.services@cerizay.fr](mailto:france.services@cerizay.fr)





# Vos démarches administratives

## BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

**C'est obligatoire.**

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni de :

- votre carte d'identité
- votre livret de famille
- un justificatif de domicile

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)

Pour tout renseignement, contactez la mairie au :  
02 38 46 83 40  
ou 02 38 46 83 42

## Êtes-vous inscrit sur les listes électorales? Comment le savoir:

**1**

Rendez-vous sur le téléservice en ligne [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) dans la rubrique « Elections », sur le service en ligne « Interroger sa situation électorale »

**2**

Renseignez le code postal et la commune dans laquelle vous êtes normalement inscrit(e), ainsi que vos informations personnelles (nom, tous vos prénoms, date de naissance)

**3**

Vous obtenez la confirmation de votre inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez faire une vérification dans une autre commune ou vous inscrire directement

## LES ÉTAPES DE MON INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES EN LIGNE



Je me connecte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



J'accède à l'onglet «Demande d'inscription sur les listes électorales »



Je renseigne mes coordonnées



Je confirme mon identité et mon adresse (justificatif de domicile et scan de CNI ou passeport demandés)



Je reçois un email de confirmation d'inscription

## Comment s'inscrire ?

- En mairie. Vous devez fournir les documents suivants :
  - Justificatif d'identité
  - Justificatif de domicile
  - Formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription (disponible en mairie)
- Par courrier. Vous devez envoyer à la mairie les documents suivants :
  - Formulaire cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription
  - Photocopie d'un justificatif d'identité
  - Photocopie d'un justificatif de domicile
- En ligne par [mon-service-public.fr](http://mon-service-public.fr) ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

**Si vous voulez être prêt pour voter le 9 Juin 2024 pour les élections Européennes alors n'attendez pas.**



La communauté d'agglomération du Bocage bressuirais, surnommée « **Agglo 2B** », présente une superficie de 1 328 km<sup>2</sup>.

Initialement créée en 2014 sur la base de 44 communes, elle compte aujourd'hui 33 communes et 75 710 habitants. Elle est la 2<sup>ème</sup> communauté d'agglomération des Deux-Sèvres.

Le conseil communautaire est l'organe délibérant de la collectivité. Il réunit l'ensemble des conseillers communautaires issus de toutes les communes du territoire.

Le nombre de conseillers communautaires pour le mandat 2020-2026 a été fixé à 75.

Les services comptent 543 agents, chargés de la mise en oeuvre des politiques de l'Agglomération.



**Le président de l'Agglo2b : Pierre-Yves MAROLLEAU**

Dany GRELLIER, Maire de St-André sur Sèvre, est l'un des 12 vice-présidents en charge des Transports, de la Mobilité et des Politiques de ruralité Et Président du GAL Nord Deux-Sèvres

[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

Le site Internet de l'Agglomération du Bocage Bressuirais se veut facile d'accès au travers d'informations pratiques (présentation et contact des différents services, horaires, téléchargement de fichiers...). Il présente toute l'actualité de la collectivité et vous offre la possibilité de recevoir dans votre boîte mail celle qui vous intéresse. Inscrivez-vous aux Newsletters.

L'Agglomération est également présente sur Facebook [www.facebook.com/agglo2b](https://www.facebook.com/agglo2b)



UN PROGRAMME D'AIDES  
- POUR RÉNOVER MALIN -



## AggloRénov Aides à la rénovation en cœur de bourg

L'Agglomération du Bocage Bressuirais, en partenariat avec les communes, vient de lancer un nouveau programme d'amélioration de l'habitat : « **AggloRénov** ». Grâce à ce nouveau dispositif, les propriétaires de logements situés en centre bourg, centre-ville peuvent bénéficier d'aides financières et d'un appui technique pour rénover leurs biens. Sur 5 ans, près de 7,5 millions d'euros vont être investis en aides directes en faveur de la rénovation des logements.

Les propriétaires sont invités à contacter l'Espace Habitat et Energie au 05 49 81 19 45 ou à consulter le site [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr) rubrique "Habitat et urbanisme" pour savoir si leur projet de rénovation peut bénéficier d'un appui technique et financier.

Grâce à la carte interactive, les propriétaires entrent l'adresse de leur bien, cliquent sur leur logement et, en fonction de leur situation (propriétaire occupant, bailleur, copropriété, local professionnel), ils découvrent le détail des aides potentielles dans le cadre du programme AggloRénov ou d'autres dispositifs d'aides à la rénovation énergétique.



### ESPACE HABITAT

27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire  
05 49 81 19 45 - [info.habitat@agglo2b.fr](mailto:info.habitat@agglo2b.fr)  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)



## Le CIAS du Bocage Bressuirais pour l'autonomie à domicile

**Rester à la maison avec un peu d'aide, c'est possible !** Une équipe de professionnels expérimentés accompagne les personnes qui en ont besoin au quotidien.

Le CIAS offre **plusieurs services** et propose un **contact personnalisé** pour coordonner l'aide, le soin et apporter des réponses individualisées. L'infirmière coordinatrice (et/ou la coordinatrice du secteur) évalue les besoins à domicile et organise les interventions des différents professionnels, aides à domicile, auxiliaires de vie sociale et aides-soignantes.

### Service d'aide et d'accompagnement à domicile

**Une aide à domicile** peut intervenir 5 jours sur 7 pour **l'entretien de la maison**, du linge mais aussi pour les courses, la préparation des repas, l'aide aux démarches administratives...

**Une auxiliaire de vie** peut venir chaque jour à votre domicile pour **accompagner dans les gestes essentiels** : la toilette, s'habiller, se lever ou se coucher, se déplacer...

Service réservé aux personnes handicapées et/ou âgées dépendantes.



**Le service de repas à domicile** existe avec plusieurs formules possibles en tenant compte d'une alimentation équilibrée et adaptée.

Service destiné aux personnes handicapées et/ou âgées de plus de 60 ans.



**Le service de soins infirmiers** est une solution pour le retour à domicile notamment **après une hospitalisation**.

Les aides soignantes réalisent auprès de la personne une surveillance, des soins d'hygiène et un accompagnement personnalisé.

Intervention sur prescription médicale pour les personnes présentant un handicap et/ou une pathologie chronique.



### AVANTAGE FISCAL POUR TOUS !

**Un crédit d'impôt est accordé pour l'utilisation des services d'autonomie à domicile du CIAS.**

- pour l'aide à domicile : 50 % des prestations.
- pour les repas à domicile : 3,85 € par repas.

#### Comment ça marche ?

Lors de la déclaration d'impôt sur le revenu, indiquez le montant total des prestations de l'année grâce à l'attestation fournie par le CIAS.

- Imposable : l'aide de l'État sera déduite de votre impôt,
- Non imposable : l'aide de l'État vous sera reversée.



### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**ANTENNE DE MONCOUTANT-SUR-SÈVRE**  
2 place du 11 novembre - 05 49 72 02 44  
**Karine Morisset**, infirmière coordinatrice  
**Caroline Billy**, coordinatrice de secteur

05 49 81 75 75 - social@agglo2b.fr  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)



## Collectes des déchets Infos pratiques

Un problème de collecte ? Besoin d'un composteur ? Une carte cassée ? Perdue ? Un déménagement ?  
Un dysfonctionnement sur un conteneur collectif à signaler ?

→ Démarches en ligne



### VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER A SAINT-ANDRÉ SUR SÈVRE ?

La première démarche est de **contacter nos services**. Comme vous le faites déjà pour l'eau ou l'électricité, vous devez nous signaler votre emménagement ou déménagement afin de :

- ✓ activer votre carte ou activer la collecte de vos bacs
- ✓ mettre à jour votre dossier pour la facturation du service
- ✓ vous donner les infos pratiques sur l'utilisation du service.

### LA COLLECTE EN APPORT COLLECTIF, Comment ça marche ?

Accessibles 7j/7 - 24h/24

- Ordures ménagères – à déposer avec votre carte
- Emballages/papiers et verres en libre accès

1	Route de La Forêt sur Sèvre	✓	●	●	●
2	Les Quatre Routes du Marais		●	●	●
3	Le Foyer		●	●	●

Trouver le point de collecte le plus proche de chez vous :  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

### Mode d'emploi

- La carte est affectée au logement : elle doit être rendue au propriétaire ou à l'agence immobilière lors de votre départ
- La carte donne accès à tous les conteneurs d'ordures ménagères du territoire de l'Agglo
- Je dépose uniquement des ordures ménagères en sacs fermés
- Je ne perce pas ma carte : elle ne serait plus utilisable !
- Je constate un débordement, un problème technique sur un conteneur ? Je le signale à l'Agglo sans attendre.
- J'ai perdu ma carte : je contacte l'Agglo !

### À VOS MARQUES, PRÊTS, COMPOSTEZ !

L'Agglo met à disposition gratuitement un composteur par foyer. Inscrivez-vous à une réunion via le site [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr), vous y apprendrez toutes les astuces et les techniques pratiques du compostage.

Vous pouvez également en fabriquer un très facilement à partir de palettes de récupération par exemple.

Pour plus d'infos sur le compostage, demandez le "Petit guide pour un compostage réussi !".



### DÉCHETTERIE

#### Préparer sa venue

- ✓ Je trie mes déchets par matériau
- ✓ Je plie mes cartons
- ✓ J'apporte mes propres outils

Retrouvez la liste détaillée des déchets acceptés et refusés par déchetterie sur [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

### Horaires

CERIZAY ZA de Longchamps  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :  
8h30 - 12h et 14h - 17h30

MONCOUTANT-SUR-SÈVRE  
Maison Neuve - Route de Largeasse  
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi  
8h30 - 12h et 14h - 17h30



**Plus d'infos,  
des questions ?**

☎ 05 49 81 15 15  
[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

## Un nouveau portail pour les demandes d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique.

Ce nouveau téléservice est disponible sur le site internet de la commune et le site de l'Agglo2b.

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'avez donc plus besoins de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.

### Comment déposer un dossier numérique ?

- 1. Se connecter au nouveau téléservice via le site internet de la commune** (infos pratiques – urbanisme – formalités d'urbanisme) **ou le site de l'Agglo2b**
- 2. S'identifier :**
  - Soit avec un identifiant que vous créez pour le suivi de toutes vos autorisations d'urbanisme,
  - Soit via votre identifiant France Connect (Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste,...).
- 3. Choisir quel dossier vous souhaitez créer :**
  - Permis de Construire : pour Maison Individuelle (PCMI) ou classique (PC) ;
  - Permis d'Aménager (PA) ;
  - Permis de Démolir (PD) ;
  - Déclaration Préalable de travaux : pour Maison Individuelle (DPMI) ou classique (DP) ;
  - Déclaration Préalable valant Lotissement (DPLT) ;
  - Certificat d'Urbanisme : d'information (CUa) ou opérationnel (CUb) ;
  - Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

*Soyez vigilant à bien choisir la bonne commune.*

### Demandes d'urbanisme

En 2023, 62 dossiers de demande d'urbanisme ont été déposés en mairie :

- 1 permis de construire,
- 21 déclarations de travaux
- 40 demandes de certificat d'urbanisme.

Ces derniers sont instruits en mairie. Les demandes de permis de construire et les demandes de travaux (dite déclaration préalable) sont quant à elles instruites par le service instructeur de l'agglo2b.

Le coût de ce service commun à toutes les communes de l'agglo est désormais pris en charge par les collectivités en fonction du nombre de dossier déposés en N-1 et du nombre d'habitants.

**Le coût s'élève à 2 394,76 € en 2024 pour notre Commune**

### Quels avantages pour les usagers ?

Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies et de fournir les dossiers en plusieurs exemplaires. Le traitement de la demande se fera ensuite uniquement via les outils informatiques. Chaque demande pourra être suivie dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » de la page d'accueil du Guichet Numérique. Vous serez ainsi alerté au plus vite de l'évolution de votre demande : incomplet, majoration de délai, complétude, décision, etc.

### À NOTER

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

**Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service URBANISME de votre mairie au 05-49-80-87-68 ou par mail à [mairie-saint-andre-sur-sevre@wanadoo.fr](mailto:mairie-saint-andre-sur-sevre@wanadoo.fr)**



ACTIVITÉS

LE CENTRE

VIE ASSOCIATIVE

## Agenda

du vendredi 22 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Fermeture annuelle du CSC

le lundi 15 janvier 2024  
Devenir bénévole

le lundi 29 janvier 2024  
Tac Tik

le mardi 30 janvier 2024  
Cuisine du monde

du mardi 6 février 2024 au  
jeudi 8 février 2024  
Inscriptions Accueil de loisirs  
et accueil ados vacances  
d'Hiver (...)

 AGENDA COMPLET

rechercher 



## A la Une



### Programme Accueil de loisirs Hiver 2023

publié le 1er décembre

L'accueil de loisirs est un lieu où votre enfant fait l'expérience de la vie en collectivité. Il pourra s'exprimer, rêver, découvrir, expérimenter, dans un cadre sécurisant et (...)

### Des balades ludiques

Le Centre SocioCultural du Cerizéen en partenariat avec l'association (...)

publié le 23 mars

### Accueil ados - de 14 ans

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs 11-14 ans évolue pour cette (...)

publié le 15 décembre 2022

### Recueil "D'un espace à l'autre" - Edition 2022

« Ça y est ! Le second recueil de la Mine heureuse est sorti ! disponible (...)

publié le 1er septembre 2022

### Activ' Mémo

Venez remuez vos neurones ! Les exercices proposés permettent de stimuler (...)

publié le 26 juillet 2022

 TOUTES LES ACTUALITÉS

## Et toujours...

### Retraités, comment se distraire chez nous !

Retrouvez l'agenda du mois ! La programmation « Retraités » a pour objectif de rompre l'isolement et de permettre de passer un moment convivial . Le Centre SocioCultural du Cerizéen propose de vous accompagner (...)

### Newsletter

Retrouvez chaque mois les infos du Centre SocioCultural du Cerizéen : Janvier 2023 Février 2023 Mars 2023 Avril 2023 Mai 2023 Juin 2023 Juillet 2023 Septembre 2023 Octobre 2023 [Novembre (...)]

### Le CSC est e-connecté !

Le CSC est e-connecté ! Pour connaître toute l'actualité du CSC au jour le jour, venez-vous abonner sur le profil du CSC du Cerizéen ! ET AUSSI Anim' Seniors Cerizéen Epicerie solidaire Espace (...)

### Devenir bénévole !

Vous avez envie de donner un peu de votre temps ? vous souhaitez vous investir dans une association ? Le Centre SocioCultural du Cerizéen recherche des bénévoles pour renforcer l'équipe de l'épicerie, soutien à (...)

Le CSC se déplace aussi sur la commune et propose des activités au plus près des habitants pour les ados, pour les familles, les retraités.

Depuis plusieurs années, la commune de Saint André sur Sèvre est partenaire du Centre Socio-Culturel du Cerizéen (CSC). En tant que conseiller municipal, Laurent PETIT participe au conseil d'administration de l'association.

## Transport solidaire

En quoi consiste le transport solidaire ? Le transport solidaire est basé sur le bénévolat et l'échange puisqu'il est réalisé par un réseau de bénévoles qui effectue des déplacements en utilisant leur propre voiture pour le compte de personnes sans moyen de locomotion. Il permet à ces personnes de se déplacer occasionnellement pour les nécessités de la vie courante (courses, visite chez le médecin ou à un ami, sépulture...). Il vient en complémentarité des autres services des transports et d'aide à domicile existants (taxi, ambulance...).

Pour tout renseignement, que ce soit pour être chauffeur bénévole ou pour bénéficier de ce transport solidaire, vous pouvez contacter le **C.S.C. du Cerizéen 05.49.80.57.63**

## Epicerie Solidaire

Vous rencontrez des difficultés économiques passagères ? L'épicerie solidaire peut vous apporter, sous certaines conditions, une aide ponctuelle dans l'attente d'une amélioration de votre situation.

Après une évaluation de votre situation, la délivrance d'une carte d'adhésion vous donnant accès à l'épicerie solidaire de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien, à moindre coût, pendant une période limitée.

Ce lieu fonctionne avec une équipe de bénévoles. Chaleureuse et conviviale, l'Epicerie Solidaire vous permet d'échanger et d'être écoutés.

## Action "Visiteurs/Visités"

**Dans le cadre du dispositif MONALISA (Mobilisation Nationale contre L'isolement des Âgés), le CSC du Cerizéen met en place depuis 2014 l'action "Visiteurs/ Visités"**

A tout âge, on a besoin de rencontre. Le principe de cette action repose sur des visites à domicile faites par des bénévoles chez des personnes souffrant de solitude ou manifestant le souhait d'avoir ponctuellement de la compagnie.

L'objet, la périodicité et la durée de la visite se décident avec la personne concernée (*Exemples : lire le journal, lire un livre, jouer à un jeu de société, faire une promenade, donner des nouvelles de la commune...*)

Des bénévoles sont disponibles sur le territoire Cerizéen pour cette action.

Si vous êtes intéressées par des visites, n'hésitez pas à contacter :



**Stéphanie BOYARD**

Référente seniors/adultes

05 49 80 57 63 - 07 56 37 64 92

[www.cerizeen.csc79.org](http://www.cerizeen.csc79.org)  
9 Rue du Pas. des Pierres, 79140 Cerizay

 CscduCerizeen

Centre Socio-Culturel du Cerizéen

9 rue du pas des pierres

79140 CERIZAY

05 49 80 57 63

Mail : [accueil.cerizeen@csc79.org](mailto:accueil.cerizeen@csc79.org)

Site : [cerizeen.csc79.org](http://cerizeen.csc79.org)

Facebook : [cscducerizeen@facebook.com](https://www.facebook.com/cscducerizeen)

**MAISON DE L'EMPLOI DU BOCAGE BRESSUIRAIS**

Mission Locale Bocage Bressuirais  
NOUVELLE-AQUITAINE

**MAISON DE L'EMPLOI DU BOCAGE BRESSUIRAIS**

Mission Locale Bocage Bressuirais  
NOUVELLE-AQUITAINE

**NOUS VOUS ACCUEILLONS à BRESSUIRE**

Cité de la Jeunesse et des Métiers  
7 place de la gare  
accueil@mdebressuirais.fr  
05 49 81 19 20

**NOUS SITUER**



**LIEUX DE PERMANENCE**

- à CERIZAY**  
Mairie  
Place Jean Monnet  
Prise de rendez-vous au 05 49 81 19 20
- à ARGENTONNAY**  
Maison France Services  
4 Place Léopold Bergeon
- à MAULEON**  
Maison France Services  
8 Grand'Rue

**à MONCOUTANT SUR SEVRE**  
Antenne Médico-sociale  
19 Avenue du Maréchal Juin

**à NUEL LES AUBIERS**  
Centre Socio Culturel  
8 Place de la Girainerie

Suivez-nous sur  
f i  
Emploi Bressuirais & Mission Locale Bocage Bressuirais

**EMPLOI**

**ORIENTATION**

**FORMATION**

**SANTÉ**

**MOBILITÉ**

**LOGEMENT**

**ACCÈS AUX DROITS**

Le service MISSION LOCALE de la MAISON DE L'EMPLOI vous accompagne et vous conseille pour construire votre AVENIR

Emploi Bressuirais  
Mission Locale Bocage Bressuirais

05 49 81 19 20 | [accueil@mdebressuirais.fr](mailto:accueil@mdebressuirais.fr)  
Place de la Gare - 79300 BRESSUIRE



Mission Locale Bocage Bressuirais  
NOUVELLE-AQUITAINE

**LA MISSION LOCALE TON PARTENAIRE POUR TA RECHERCHE D'EMPLOIS**

**Tu as entre 16 à 25 ans ?**

**LA MISSION LOCALE T'AIDE À CONSTRUIRE TON AVENIR.**

- Accompagnement individualisé dans ton parcours
- Aide à l'insertion sociale et professionnelle
- Conseils de professionnels
- Écoute de tes besoins
- Information pour tes démarches et questions quotidiennes
- Libre accès à l'espace multimédia

**NOS SERVICES :**

- Stages professionnels
- Visites d'entreprises
- Accès aux offres d'emplois
- Préparation aux entretiens d'embauche
- Soutien dans tes démarches administratives
- Aide à la rédaction de CV et lettres de motivation

**Contrat d'Engagement Jeune**

Un nouveau parcours pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes

**Tu as entre 16 et 25 ans ? Tu es ni en emploi, ni en étude, ni en formation ?**

- Un accompagnement par un conseiller dédié
- Un programme intensif de 15 à 20h / semaine
- Une allocation pouvant aller jusqu'à 500€

**LA MAISON DE L'EMPLOI DES SOLUTIONS ET DES RÉPONSES POUR LE TERRITOIRE**

**NOS ACTIONS**

- TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE
- COFEM
- MOBILITÉ INTERNATIONALE
- CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ
- DISPOSITIF ARGENT DE POCHE
- CHANTIER CITOYENS

**PARC MOBILITÉ**

Mise à disposition de véhicules\* :

voiture | scooter | vélo

\*voir conditions avec notre conseiller mobilité

Plus d'infos : [mobilite@mdebressuirais.fr](mailto:mobilite@mdebressuirais.fr)

**L'ESPACE RÉGIONAL D'INFORMATION DE PROXIMITÉ**

**C'est :**

- 1 lieu de proximité,
- 1 accueil sur flux et/ou sur rendez-vous,
- 1 premier niveau d'information.

**Pour qui ?**

Pour tous, sans contrainte d'âge, de statut ou de situation

**L'objectif ?**

Un accès à l'information, un accompagnement à la mise en œuvre de votre projet professionnel et un conseil personnalisé sur les formations, les métiers, l'emploi, la création/reprise d'activité sur la base d'un accueil de proximité, la prise en compte de la réalité territoriale, en particulier celle des entreprises, ainsi qu'un accès facilité aux dispositifs régionaux.

**Avec quels Outils**

- RDV individuel
- Expositions ludiques et interactives
- Kit mobilier itinérant
- Ateliers thématiques collectifs

Contacte-nous (voir sur la dernière page)



## A.D.M.R.

L'association ADMR regroupe les 4 communes suivantes : St André-sur-Sèvre, la Forêt-sur-Sèvre, La Ronde et Saint Marsault. L'effectif se compose de 10 ou 11 salariées et de 8 bénévoles pour le bon fonctionnement.



**Votre nouvelle référente sur la Commune : Colette ETAVARD que vous pouvez joindre au 06-32-45-01-85.**

### Parce que bien vieillir chez soi est un enjeu essentiel

Nos intervenants vous proposent des services personnalisés adaptés à vos besoins



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE



MÉNAGE ET REPASSAGE



TÉLÉASSISTANCE FILIEN ADMR



AIDE AUX AIDANTS



OFFRES D'HÉBERGEMENT



SOINS À DOMICILE

#### Et pour rester en forme



Entretien de la souplesse, la tonicité et travailler l'équilibre pour réduire les douleurs, améliorer la mobilité et la condition physique. Des séances de 20 minutes d'activité physique adaptée et partagée à domicile, grâce à Acti Duo l'application et la présence d'un intervenant formé.

#### Ou faire face à un changement de vie



Des formules d'abonnement de 3 ou 5 demi-journées/mois pour accompagner les aidés et les aidants :

- dans l'organisation de votre quotidien, dans l'adaptation de votre lieu de vie, vos démarches, vos rendez-vous,
- Dans le cadre d'un changement de lieu de vie (déménagement, tri...) ou d'une sortie d'hospitalisation.

<https://agilite-admr79.fr>

**Avantage fiscal 50% de réduction ou crédit d'impôt**

Pour en savoir plus sur nos services ou pour postuler, contactez-nous :

#### ADMR LA FORET SUR SEVRE

1 Place Georges Clémenceau - 79380  
La Forêt sur Sèvre - Tél : 05 49 72 25 78  
[admr.laforet@fede79.admr.org](mailto:admr.laforet@fede79.admr.org)  
<https://fede79.admr.org>



#### Horaires

PERMANENCES TELEPHONIQUES

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

ACCUEIL DU PUBLIC:

Lundi de 13h30 à 17h00 et vendredi de 8h30 à 12h00

Le Bureau ADMR



Page facebook :  
ADMR des Deux-Sèvres





## Secours Catholique



La Boutique Solidaire située 14 rue de Lusitanie près de la gare de Cerizay est ouvert à TOUS chaque mercredi de 14 heures à 16h 30. Vous pouvez y acheter à très petits prix des vêtements, du linge de maison, de la vaisselle, des livres etc. Nous avons également des meubles qui sont actuellement stockés chez des bénévoles.

Le groupe convivial se réunit tous les jeudis après-midi à partir de 14 heures. Nous avons organisé nos deux braderies en Mai et en Septembre ainsi qu'un concours de belote. Nous avons proposé notre traditionnelle vente de bougies et nous avons tenu un stand au marché de Noël. Nous avons aussi réalisé une distribution de jouets en partenariat avec le CSC, les restos du cœur et certains commerçants de Cerizay.

Un Voyage de l'Espérance s'est déroulé du 25 au 27 août. 67 personnes se sont rendues dans un centre de vacances situé à Brétignolles sur mer pour vivre ensemble trois jours de détente et de fraternité.

Le soutien apporté pour lutter contre la précarité énergétique se poursuit. L'association Solidar'toit vient d'être créée pour répondre au mieux aux besoins. [solidartoit@gmail.com](mailto:solidartoit@gmail.com). Téléphone : 07 60 32 17 40.

Merci pour tous vos dons réguliers en nature et financiers qui sont indispensables pour que nous puissions soutenir les familles et les personnes en situation de précarité.



Contact : Bernadette Ferriere, Responsable de l'antenne du Secours Catholique du Cerizéen. Tél : 06 34 21 14 36.



## Solidar'Toit : luttons contre la précarité énergétique

Aujourd'hui, en France, la précarité énergétique touche 12 millions de personnes.

Pour développer l'action de lutte contre la précarité énergétique initialement portée par le Secours Catholique du Poitou, une nouvelle association spécialisée sur ces questions a été créée sur notre territoire : Solidar'Toit.



L'association « Solidar'Toit » a pour objet d'apporter des réponses concrètes en matière d'autonomie financière énergétique, de dignité sociale, de rénovation de bâti sain et durable, d'habitat digne à des personnes dont les revenus sont modestes et très modestes selon les critères de l'Agence National de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). « Solidar'Toit » accompagne aussi bien les locataires, les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs afin qu'ils bénéficient de conseils, de méthodologie, de soutien dans leurs démarches pour sortir de leur condition précaire en matière d'habitat, d'accessibilité, d'énergie, de salubrité.

L'association « Solidar'Toit » fédère des acteurs (entreprises, bénévoles, financeurs, ...) qui se donnent pour objectifs de lutter contre la précarité énergétique sur leur territoire, de développer un habitat durable, de soutenir et accompagner des projets de construction ou de rénovation de logements, en préservant l'environnement, mais également en contribuant et privilégiant une économie locale.

Notre vision de l'accompagnement passe par une grande proximité avec les personnes que nous rencontrons. Pour chaque visite, chez des locataires ou des propriétaires, nous proposons des visites à domicile constituée de 2 personnes : un bénévole tiers de confiance et un technicien. Nous sommes convaincus que c'est par un accompagnement renforcé et global que nous pourrons accompagner durablement les personnes à sortir de la précarité énergétique.

## Notre méthode : un accompagnement global individualisé

### Accompagnement social et solidaire



#### L'accompagnement renforcé

- Binôme de bénévoles, technicien et tiers de confiance pour les visites à domicile
- Un coordinateur des travaux et un tiers de confiance pour les rénovations.
- > Prendre le temps, écouter, rassurer, accompagner, orienter,...

### Accompagnement technique



#### Locataires

- Analyse des factures, du bâti, des installations et conseils d'utilisation (éco-gestes), médiation auprès des propriétaires bailleurs.
- > Rapport de visite et proposition d'éco-gestes.

#### Propriétaires

- ANAH, diagnostics, choix bouquet des travaux, devis, accompagnement administratif et financier...
- > Suivi et réception des travaux.

Depuis 2018, nous avons effectué plus de 200 visites à domicile sur l'agglomération du bocage bressuirais et accompagné 4 chantiers. Nous avons 5 chantiers actuellement en cours.

Notre jeune association est en recherche de bénévoles et de partenaires, n'hésitez pas à nous rejoindre et à parler autour de vous de notre action.

Pour plus d'information contactez Pierre-Emmanuel Guillot, directeur de Solidar'Toit, au 07 60 32 17 40 ou par mail à : [solidartoit@gmail.com](mailto:solidartoit@gmail.com)



## Atout Services

***Vous avez besoin d'un service en urgence ?  
Votre temps vous est précieux ?***

Atout Services intervient ponctuellement ou régulièrement pour tous vos besoins :

- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Ménage
- Repassage,
- Jardinage (tonte, taille de haies, arrachage de mauvaises herbes,...)
- Petits bricolages,
- Peinture,
- aide au déménagement...



L'emploi gagnant  
pour tous !



**EMPLOI  
SOLIDAIRE**



***Vous avez besoin de personnel pour  
une tâche particulière ?***

Que vous soyez une entreprise, une collectivité, une association ou un particulier

***Vous recherchez un emploi ?***

Nous vous proposons des missions de travail en accord avec vos attentes et vos disponibilités

**Contacts : 05 49 65 38 67 / [contact@atoutservices79.fr](mailto:contact@atoutservices79.fr)  
18 place du 5 mai à Bressuire  
Adresse temporaire : 9 rue Barante à Bressuire  
Intervention sur le territoire de l'Agglo2b**



### **Vos avantages**

*Déduction fiscale*

*Dans le cadre des Services à la Personne, vous bénéficiez d'une réduction fiscale ou d'un crédit d'impôt de 50% du montant de la somme annuelle facturée sur les emplois familiaux.*

**CESU**

*Atout Services accepte le paiement de vos factures par les Chèques Emploi Services Universel (CESU préfinancés acceptés).*

*Il est possible de s'en procurer auprès de son entreprise, de son comité d'entreprise ou bien encore parfois auprès de sa caisse de retraite.*



*simplifiez-vous la vie!*





## F.N.A.T.H.



**Groupement des Deux-Sèvres**  
Membre de la Fédération Nationale Reconnue d'Utilité Publique  
(Décret du 2 août 2005 - JO du 6 août 2005)  
260 rue du Maréchal Leclerc  
79000 NIORT  
☎ 05 49 24 12 24 📠 05 49 33 49 98  
📧 fnath.79@wanadoo.fr [www.fnath79.org](http://www.fnath79.org)

### Section de BRESSUIRE - CERIZAY

Notre Association a pour but d'aider les personnes suite à un accident de la vie : Prévention des risques au travail, indemnisation des victimes de l'amiante, des dommages corporel (victimes du travail, d'accidents de la route ou médicaux,...), citoyenneté des personnes handicapés, accès aux soins sur l'ensemble du territoire.

Des permanences ont lieu tous les mois :

- A Bressuire le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Lundi sur RDV de 9h – 12h au 3 Boulevard Alexandre 1<sup>er</sup>
- A Cerizay le 3<sup>ème</sup> Mardi sur RDV de 14 h – 17 h à la Mairie.

**Pour tous renseignements contacter :**  
**Laurence BLOT 06 32 64 32 58**

## Intermède Nord 79

### La Médiation Familiale

Vous vivez des tensions, des ruptures dans votre famille. Si vous êtes dans une situation de blocage qui vous fait souffrir, vous pouvez rencontrer un Médiateur Familial.

**Contacteur un médiateur : 07 77 08 72 49**

Mr Thierry BISLEAU - Mme Marie-Paule BERTIN

Lundi, mardi, jeudi : entretiens sur rendez-vous à BRESSUIRE, PARTHENAY (Le TALLUD), THOUARS

Adresse internet : [mediationfamiliale79@orange.fr](mailto:mediationfamiliale79@orange.fr)

### Le Conseil Conjugal et Familial

Le Conseil Familial et Conjugal s'adresse à toutes personnes qui s'interrogent ou souffrent de difficultés relationnelles dans leur vie personnelle, de couple et/ou familiale, et qui souhaitent clarifier une situation ou prendre une décision.

**Contacteur un conseiller familial et conjugal au 06 30 08 47 53**

Tous les lundis de 10H00 à 13H00 ou prendre rendez-vous au secrétariat (entretiens individuels ou en couple)

Adresse internet : [conseil-conjugal-familial.nord79@orange.fr](mailto:conseil-conjugal-familial.nord79@orange.fr)

### L'Espace Rencontre Enfants/Parents

C'est un lieu qui s'adresse aux familles séparées, lorsque l'exercice du droit de visite du parent non hébergeant est difficile, conflictuel ou interrompu. Il a pour but le maintien de la relation d'un enfant et du parent avec lequel il ne vit pas, lorsqu'il n'existe pas d'alternative à la rencontre. Ce lieu vise à redonner une place à chacun.

**Contacteur le coordinateur : Mr GODET Patrice 06 33 98 78 27**

Entretien sur rendez-vous uniquement le jeudi de 10H00 à 18H00

Mail : [intermede.nord79@orange.fr](mailto:intermede.nord79@orange.fr)

#### **INTERMEDE NORD 79**

3 rue Duguesclin 79300 BRESSUIRE

Tél. 05 49 81 23 72 – Site :

[intermedenord79.wordpress.com](http://intermedenord79.wordpress.com)

Le secrétariat est ouvert le jeudi de 08H30 à 18H00, le vendredi de 08H00 à 16H30 et le samedi de 10H00 à 17H00.



# Vie sociale, solidaire et santé



## L'UDAF, Union départementale des associations familiales, aux côtés de toutes les familles

### L'UDAF est là pour vous !

Que vous soyez en couple ou non, pacsé.e ou marié.e, divorcé.e, veuf.ve, avec ou sans enfant, avec ou sans emploi, locataire ou propriétaire... A tout moment de votre vie de famille, vous pouvez faire appel à l'UDAF.

L'UDAF a pour mission de **représenter les intérêts de l'ensemble des familles** du département et de **proposer des services d'intérêts familiaux** dans les domaines de la protection juridique (tutelle, curatelle, information et soutien aux tuteurs familiaux), de la santé, de l'aide à la gestion de votre budget, du soutien à la parentalité, de la petite enfance, des violences conjugales, de l'insertion pour les personnes en situation de handicap, de l'accès à la lecture...

Tous les services sont détaillés sur notre site internet : <https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>

Si vous êtes confrontés à des difficultés financières, vous pouvez contacter les conseillers budgétaires du point conseil budget au 05-17-87-01-70 ou à l'adresse suivante : [pcb@udaf79.asso.fr](mailto:pcb@udaf79.asso.fr)

Aussi, tout au long de l'année, l'UDAF organise et participe à de nombreux événements afin de sensibiliser et d'informer les familles. Tenez-vous informés en vous **abonnant gratuitement** à la newsletter mensuelle Actu Réseau : <https://udaf79.fr/newsletter/>



### Contact :

Tél. : 05 49 04 76 76

E-mail : [udaf@udaf79.asso.fr](mailto:udaf@udaf79.asso.fr)

Site internet : <https://udaf79.fr>

### Adresse :

UDAF 79

171 avenue de Nantes

CS 18519

79025 Niort Cedex

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Le vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

Fermé le deuxième mardi matin de chaque mois.

### **A propos de l'UDAF 79**

*L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (Udaf 79) a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.*

*Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.*

[www.udaf79.fr](http://www.udaf79.fr)



## ASSTEBAD

Créée en juillet 2002, l'association vous accueille tous les mardis à partir de 18h30 à la salle L'Andrésienne pour la pratique du badminton en loisir.

L'ASSTEBAD compte une vingtaine d'adhérents depuis septembre 2022.

Sportif et ludique, le badminton est accessible à tous et à tous les niveaux. Il est d'ailleurs possible de rejoindre l'association en cours de saison, pour ceux qui le souhaitent.

N'hésitez pas à venir tester le badminton lors d'une soirée découverte.

### Contact :

Isabelle BOULERIE- 06 86 34 94 06

### Cette année, le bureau se compose de :

- Président : Anthony GAUTREAU
- Vice-Président : Alexandre PACREAU
- Trésorier : Alexandre GRELLIER
- Secrétaire : Isabelle BOULERIE
- Membres : Estelle PELTIER & Gaylor MARTIN



### Les événements prévus pour cette nouvelle saison 2023-2024 :

- Tournoi interne en binôme adhérent / non adhérent le 17 Février
- Rencontres interclubs
- Soirée conviviale de fin de saison (barbecue entre adhérents)

Tous les membres de l'association vous souhaitent une excellente année 2024.

Le Bureau

## Sèvre & Puy

### Composition du bureau

Présidente : MICHENEAU Françoise  
Vice-présidente : SIONNEAU Véronique  
Trésorière : ETAVARD Colette  
Trésorière adjointe : GRELLIER Sylvie  
Secrétaire : MERCERON Lucie  
Secrétaire adjointe : THOMAS Catherine



### Randonnée du 8 Octobre 2023 :

Nous avons accueilli cette année 204 personnes sous un beau soleil.  
Les chemins de Saint-André sont toujours très appréciés.  
Les fouaces servies au retour ont eu du succès comme chaque année.

Nous remercions les personnes qui entretiennent les chemins et tous ceux qui nous aident à la préparation des randonnées.

On se retrouve le 6 Octobre 2024 pour notre randonnée.



Bonne et Heureuse Année 2024 à tous  
Le Bureau



La saison 2022-2023 a permis à l'association de retrouver « sa » salle toute rénovée et plurifonctionnelle.

Ce retour aux sources a été des plus bénéfiques puisque l'équipe a fini 1ère de son championnat (10 victoires en 10 matchs !!) avec une remontée au plus haut niveau départemental à la clé assorti du titre de champion de Vendée 1ère Division et Vainqueur du Challenge 85 ; à cela, il faut y ajouter que le club a été sacré vainqueur de la Coupe des Deux-Sèvres et terminé 3ème du Challenge 79.

Une saison donc mémorable et couronnée de succès divers !!

Le début de saison demeure encourageant avec une participation accrue des licenciés aux matchs et entraînements, et une qualification toute récente au 3ème tour de coupe de Vendée.

Il est d'ailleurs à noter que l'organisation de la Coupe des Deux-Sèvres a été confiée au club ; elle s'est déroulée tout récemment avec un beau succès à la fois sportif puisque l'équipe a de nouveau gagné le trophée tant par équipes qu'en doublette avec la paire MICHENEAU Alexandre-BILLAUD Thierry et un succès populaire qui a permis à de nombreux spectateurs de découvrir ou redécouvrir ce sport à la salle LEO-LAGRANGE de CERIZAY, celle-ci permettant de recevoir les équipes en matière de restauration notamment avec des remerciements à la Ville de CERIZAY ;

Ces différents succès ne doivent pas faire oublier que rien n'est acquis d'avance et que l'on doit toujours rester attentifs aux valeurs sportives et morales du club.

Les différentes manifestations prévues cette saison (Concours Individuel-Concours de palets en triplettes en Février et une pêche à la truite en Avril) ont été reconduites. Le club remercie encore une fois tous les bénévoles extérieurs qui viennent nous aider lors des matches de championnat et coupe à domicile.

Le club remercie à l'avance la municipalité pour son aide et souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

## Membres du bureau

**Président** : André LANDRIT  
**Vice-Président** : Alexandre MICHENEAU  
**Secrétaire** : Lucas RAMBAUD  
**Vice-Secrétaire** : Max ROUCHER  
**Trésorier** : Thierry BILLAUD  
**Vice-Trésorier** : Anicet VILLENEUVE  
**Membres** : Mickael COUTANT, Hugo PICARD, Stéphane BOURREAU, Dominique GUEDON, Ewan ADOLPHE



# Associations sportives



*Club vainqueur Coupe 79 - 2023*



*Les jeunes du club.*



*Le bureau*



*Doublette victorieuse  
avec M. Le Maire*



*St André et les bénévoles*



## Comité des Fêtes



### Composition du bureau

Président : Laurent BISLEAU  
Vice-Président : Mickaël JAULIN  
Secrétaire : Julien GRELLIER  
Trésorière : Valérie ROY

### Membres :

Sandrine BODIN, Anne-Marie DA SILVA,  
Céline MICHENEAU, Michel ETAVARD,  
Christian MICHENEAU, Elise KEAN,  
Martine DA SILVA, Olivier GOUBAN,  
Jean-Pierre TEXIER, Cécilia JAROUSSEAU

### Le comité des fêtes se renouvelle !!!

Il y a de nouvelles «têtes» dans le comité, mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour dynamiser la vie de notre commune.

Si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez contacter le président au **06 09 56 15 26**

### BILAN DE L'ANNÉE :

Nous avons organisé un nouveau dîner dansant le Samedi 11 Mars.



Nous avons également organiser l'arbre de Noël et le bar à huîtres le Dimanche 3 Décembre.

L'arbre de Noël des enfants était cette année ponctué d'un spectacle de magie, de la visite du père Noël et d'un goûter pour les enfants. Le matin, le bar à huîtres a une nouvelle fois été un grand succès...

### DATES À RETENIR :

Dimanche 5 Mai : **PIQUE-NIQUE COMMUNAL**  
Dimanche 15 Septembre : **MARCHÉ DE PRODUCTEURS**  
Dimanche 15 Décembre : **ARBRE DE NOEL**

Nous sommes actuellement en recherche de nouvelles animations. *Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les communiquer.*

Nous remercions les Andrésiens et Andrésiennes pour leur participation à nos différentes manifestations. Au plaisir de vous revoir aux prochaines... Nous vous souhaitons à tous et à toutes une très belle année 2024.

Suivez-nous sur  **facebook** → comité des fêtes de st andré s/sevre



## L'Amitié Andrésienne

L'assemblée générale 2023 a eu lieu le 12 janvier avec 38 participants au repas pour 58 adhérents.

Cette année a vu une reprise des activités plus nombreuses avec des sorties à la journée :

- La Saint valentin à Saint Pierre du chemin.
- Le cabaret de l'Ange bleu à Bordeaux.
- Le pique-nique cantonal à Montigny.
- Le repas cantonal à Saint Marsault.
- Le concours de tac-tik avec 30 doublettes.
- Le concours de belote avec 56 doublettes.
- Le concours de belote et tac-tik pour le Téléthon avec 37 personnes.

Tous les jeudis après-midi le club reste ouvert pour les jeux de société (belote, tac-tik...) et/ou la pétanque. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Le conseil d'administration et moi-même présentons nos meilleurs vœux.

Le Président

### Membres du bureau

Président : PRIEUR Guy ☎ 06 81 23 10 76  
Vice-président : FERCHAUD Robert ☎ 06 19 79 97 10  
Trésorier : COUTANT Bernard ☎ 06 35 95 79 15  
Secrétaire : MÉNARD Marie-Thérèse ☎ 06 62 07 40 61  
Membres : GEFFARD Thérèse, MARSAULT Marie-Thérèse,  
RIPAULT Christian et POUPELIN Annette.

### Dates à retenir pour 2024

- Assemblée générale le 18 janvier
- Concours de tac-tik le 15 mars à 20 h
- Concours de belote le 16 mars à 14 h





## « Les P'tits Doigts de l'Espoir »

En clôture de leur année d'Ateliers, Les P'Tits Doigts de l'Espoir ont animé un déjeuner-dansant pour un Téléthon 2023 « *Musclé* »

Tout au long de cette année, les bénévoles de l'association se sont retrouvés au cours des Ateliers pour réaliser les objets créatifs, bouquets de fleurs séchées, aides culinaires, ... qui ont été exposés et vendus à l'occasion de *l'exposition-vente organisée au profit de ce Téléthon 2023*.

Pour innover, cette année c'est un déjeuner-dansant qui se trouvait au centre des *animations de la journée du Téléthon*. Dans une ambiance joyeuse et musicale, l'exposition vente s'est ainsi poursuivie toute la journée, parmi les danseurs et joueurs de cartes.

Grâce à la fidèle générosité des donateurs, tirage des *enveloppes surprises* et *tombola* ont fait de nombreux heureux parmi petits et grands.

Avant tout, nous tenons à vous dire un grand MERCI :

- Merci à vous les bénévoles qui ont travaillé dans les ateliers ou à distance,
- Merci à vous la Municipalité, les associations, les donateurs, les sponsors, les musiciens, qui restez mobilisés et avez contribué à cette organisation,

Ainsi, grâce à votre mobilisation, votre participation et la générosité de tous, ***nous allons verser la somme de 7 360,60 € à l'AFM-Téléthon.***

Encouragés par cet élan de solidarité qui se confirme d'année en année, les ateliers de l'Association continueront en 2024 pour soutenir cette cause qui nous est si chère à tous.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024.





### Association Saint-Andrésienne de Promotion de l'Astronomie

**Le programme d'ASAPA pour l'année 2024** sera axé sur l'observation des objets astronomiques facilement accessibles et sur la découverte des cieux Saint-Andrésiens suivant les saisons.

Vous serez toujours les bienvenus pour une séance de découverte du club.

Vous pourrez y être conseillés et aidés dans les choix et la prise en main des matériels (montures, optiques, logiciels, ...).

Lors des réunions du club nous apprenons les bases de l'astronomie et des techniques associées à la découverte des merveilles de notre univers. Les adhérents sont personnellement prévenus d'une prochaine réunion par courriel et/ou par téléphone.

**Les réunions en salle sont mensuelles**, d'une durée d'environ deux heures en soirée, normalement à la Salle des Jeunes, souvent sur le site même de l'observatoire.

Le déroulé d'une réunion mensuelle comporte trois parties : les actualités - une conférence ou un atelier pratique – les échanges divers autour d'un verre de l'amitié.



Les actualités du mois, très appréciées, abordent trois aspects : la définition et l'explication de termes du vocabulaire astro' – les actualités astronomiques proprement dites – les actualités du monde aérospatial.

La conférence est choisie d'une séance à l'autre, soit parmi le catalogue existant, soit est créée à la demande des adhérents sur un nouveau sujet.

**Les ateliers pratiques** portent sur la compréhension des matériels, leur manipulation, pour certains leur fabrication, et l'échange d'informations à la demande.

Le club met ses matériels, ainsi qu'une bibliothèque d'archives et d'ouvrages divers, à la disposition des adhérents

**Le rythme des réunions d'observation** est variable car dépendant naturellement de la météo locale.

Nous allons aborder l'hiver qui présente chaque année les plus beaux cieux à observer.

Les observations publiques restent difficiles par manque d'installation accessible au public.

Cependant chaque année l'observation des étoiles filantes dans la soirée du 12 août est toujours ouverte au public sur le site de l'observatoire de La Barangerie.

**Les inscriptions 2024**, fixées à la somme symbolique de 20 € annuelle, sont à demander :

-auprès du Trésorier M. Samuel Grellier (06 22 08 11 20)

-ou auprès du Président M. Yves Albrieux (07 88 37 68 64).



## Société de Chasse

### Composition du bureau

Président	: CAMBRAYE Jacques	☎ 06 15 09 37 94
Vice-président	: DESEVRE Jacques	☎ 06 31 21 56 65
Secrétaire adjoint	: BODIN Sébastien	☎ 06 81 76 88 46
Trésorier	: BONNIN Cédric	☎ 06 33 83 34 72
Trésorier adjoint	: BONNIN Romuald	☎ 06 98 01 46 51
Membres	: BODIN Bertrand, DROCHON Bruno, NOIRAUD Jacky et THIBURCE Fabien	

29 chasseurs participent à la saison de chasse 2023-2024.

L'année 2023 nous a permis de retrouver les habitudes dans la réalisation de nos animations festives. Cependant nous avons constaté qu'il était difficile de revenir au taux de participation d'avant Covid principalement pour la marche gourmande, la multiplication des manifestations en même temps que notre date traditionnelle du dernier samedi du mois de juin nous oblige à rechercher des améliorations. C'est pourquoi l'année 2024 inaugurer le changement de la date de notre manifestation majeure le 15 juin 2024

Nous souhaitons réaliser en 2024 les manifestations suivantes :

**La journée pêche avec repas (civet de sanglier ou de chevreuil) le samedi 20 avril 2024  
ouverte à tous**

**La marche gourmande le samedi 15 Juin 2024**

**Concours de belote le samedi 26 octobre 2024**

**Repas à emporter le samedi 16 novembre 2024**

*Le repas des chasseurs et des bénévoles aura lieu le samedi 16 mars 2024 chez JB*

La Société de chasse remercie le maire, le conseil municipal, et le personnel communal de Saint André, pour leur disponibilité et le concours apporté pour nos manifestations. De même nous remercions tous les bénévoles, tous ceux qui nous apportent une aide précieuse et indispensable pour la réalisation de nos activités principalement la marche gourmande.

L'ensemble des chasseurs de la société souhaite une bonne et heureuse année à toutes les Andrésiennes et à tous les Andrésiens, et beaucoup de satisfaction à tous les organisateurs de manifestations festives des associations de Saint André.

Le Bureau



## Amicale des Donneurs du Sang

(La Forêt sur Sèvre – Saint-Marsault – Saint-André-Sur-Sèvre – La Ronde – Montigny)

L'établissement français du sang de Niort a des difficultés pour assurer les collectes par manque de personnel (recrutement)

En 2024, 3 collectes sont programmées à Montigny.

Bilan des dons pour 2022 - 2023 :

- 2022 : 183 dons dont 9 nouveaux
- 2023 : 1 seule collecte a eu lieu en mars, 49 personnes présentées dont 1 nouveau don

La collecte du mois d'août fut annulée cause de manque de médecin. Nous le regrettons pour les donneurs mais indépendant de notre volonté.

Le nombre de dons général en Deux Sèvres est en diminution d'où l'importance d'en parler entre vous. La demande des dons de plasma est en augmentation (+13%).

N'HESITEZ PAS A EN PARLER EN FAMILLE OU ENTRE VOUS.  
DONNER SON SANG EST UN GESTE SIMPLE QUI FAIT DU BIEN ET  
QUI SAUVE DES VIES.

### Les membres de l'amicale.

- St André sur Sèvre : GEFFARD Rémy, (Président)
- St Marsault : BAILLY Philippe,
- La Forêt sur Sèvre : BOUTIN Sophie(trésorière), ROUSSELOT Myriam (Secrétaire), BONNIN Marie-Françoise
- La Ronde : BONNIN Yvon
- Montigny : BLAUD Charles-Henri, APPARAILLY Pascal (vice-président), NOIRAUD Eliane, BAILLY Serge

Nous remercions la municipalité pour son soutien.

L'équipe vous souhaite tous ses vœux de bonheur pour 2024.



### Dates à retenir pour 2024

- Collectes de 16h à 19 h à Montigny.  
Prendre rendez-vous sur le site  
« [Mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://Mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr) » :
- Vendredi 22 mars
  - Mardi 11 Juin
  - Mardi 3 Septembre

Ne pas oublier sa carte d'identité

**Un concours de belote est organisé le samedi 13 janvier 2024 à 13H30 à la salle Andréienne. Merci de venir nombreux**





## U.N.C. Souvenir Français



### Composition du bureau

Président : POUPELIN Henri  
Trésorier : GRELIER René  
Secrétaire : JOLICON Dimitri

L'association compte 18 adhérents dont 10 combattants, 2 veuves et 6 Soldats de France.

### Le mot du Président

On retiendra pour cette année 2023, la cérémonie du 5 Décembre sur la commune de Saint-André-Sur-Sèvre ; date mémoire pour « la commémoration de la Guerre d'Algérie ». Cette manifestation a réuni 22 Porte-drapeaux, leurs présidents de section, les maires des différentes communes du canton UNC de Cerizay.

L'association UNC remercie le maire, le conseil municipal, les équipes techniques, tous les bénévoles, pour leur mobilisation et la réussite de cet événement qui a lieu une fois tous les 10 ans sur notre commune !

Il a permis d'intégrer 4 Futurs « Soldat de France » très dynamiques pour le début d'année 2024.

Initialement prévu en 2023, l'année 2024 prévoit l'inauguration officielle d'un nouveau drapeau spécifique « OPEX - Soldats de France » cet événement rassemblera de nombreux porte-drapeaux des UNC 79 venus de tout le département, une façon de plus de rassembler la jeunesse autour de faits marquants de l'histoire et ainsi honorer la mémoire de nos aînés.

Par ailleurs, L'association UNC Saint-André-Sur-Sèvre recherche toujours de nouveaux adhérents pour devenir « Soldat de France ».

Contribuons ensemble au devoir de mémoire.

### Dates à retenir pour 2024

3 Février > Assemblée Générale UNC à 11h Salle du Foyer

8 Mai > Cérémonie au monument aux Morts

11 Novembre > Cérémonie au monument aux Morts suivi du banquet



**M. Poupelin - Président des UNC de Saint André Sur Sèvre**

Nous remercions la municipalité pour son soutien et les services rendus.

Meilleurs Vœux pour 2024

Le Bureau



**Cérémonie commémorative cantonale du 5 Décembre**



## Piégeage ragondins et rats musqués

Groupement Communal de Défense contre les ennemis des cultures

### Composition du bureau

Président : LECLERE Yoland ☎ 06 77 52 67 72

Trésorier : MARSAULT René-Paul ☎ 06 83 58 24 82

Pour l'année 2022, 102 rats ont été piégés.

Les piégeurs sont invités à mettre les rats piégés dans les poubelles prévues à cet effet, à l'atelier municipal ET inscrire leur nom et le nombre de rats déposés sur le cahier situé dans la boîte aux lettres, à proximité.

Chaque prise est rémunérée 1€ / rat au piégeur.

Pour pouvoir piéger, une déclaration doit être faite en Mairie. Elle est valable 3 ans (pensez à son renouvellement).

Nous remercions la commune et le personnel pour l'aide apportée.

Nous vous souhaitons une bonne année 2024.

## Sèvre Environnement au service de l'intérêt général

L'association Sèvre Environnement, dont l'agrément départemental vient d'être renouvelé pour cinq ans, intervient auprès des établissements scolaires, des collectivités, des entreprises et des particuliers. Jean-Claude Brianceau, président, a rappelé lors de l'Assemblée Générale du 27 avril 2023, « *la déontologie de notre association : apolitisme et défense de l'environnement par le respect de la loi... avec une ouverture permanente au dialogue... Notre discours est constant : l'objectif est de transmettre aux générations futures un patrimoine naturel non dégradé* ».



Deux salariés, Roland Blandin et Anne Vasseur, mènent sur le terrain de multiples actions.

### Près de 66 000 personnes sensibilisées

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle Aquitaine, le département des Deux-Sèvres, l'Agglo 2B, le Syndicat du Val de Loire, l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise, nous sollicitent régulièrement pour développer auprès du public une plus grande connaissance de l'environnement et du rôle de l'Homme sur le monde du vivant.

Sèvre Environnement s'adresse notamment aux écoliers, aux étudiants pour les sensibiliser sur le fonctionnement des écosystèmes, les origines, les causes et les conséquences du dérèglement climatique. Les chiffres 2022 sont parlants : 75 interventions sur 28 établissements nous ayant permis de toucher 3 067 jeunes ou adultes, et un total de 65 389 personnes initiées depuis le début de l'action en 2002.



## Des compétences multiples

Notre association a acquis des compétences pour traiter des impacts des pesticides sur l'environnement et sur la santé des populations. Nous intervenons auprès des professionnels qui utilisent, vendent ou achètent des pesticides.

Notre travail est reconnu aussi par les professionnels de santé et soutenu par l'Agence Régionale de Santé. Nous siégeons au Conseil Territorial de Santé des Deux-Sèvres où nous nous efforçons d'y apporter nos connaissances sur l'environnement déterminant de santé, pour que les professionnels mettent en place des mesures de prévention.

Nous sommes sollicités par des entreprises pour la gestion différenciée des espaces, les diagnostics environnementaux, la prise en compte de la biodiversité, les plantations, le bilan carbone, la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) des entreprises. Par exemple, nous intervenons auprès du Laboratoire Sciences et Nature à Nueil-les-Aubiers et Heuliez-Bus à Rorthais.

Concernant les collectivités, nous accompagnons les villes de Cerizay, Nueil-les-Aubiers, Pouzauges, Saint-Malo-du-Bois et les communautés de communes, Agglo2B et Pays de Pouzauges dans divers domaines (gestion différenciée des espaces, gestion forestière et patrimoine boisé, labélisations, environnement et urbanisme, gestion du cycle végétal, fleurissement, compostage, accompagnement des services, diagnostics environnementaux, prise en compte de la biodiversité, plantations, bilan carbone). Nos services s'adressent également aux particuliers, à la recherche d'informations et de conseils sur la préservation de leur environnement.

Enfin, l'association Sèvre environnement, étant titulaire d'un agrément départemental, siège dans plusieurs commissions et conseils des services de l'Etat : Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques, Conseil Départemental de l'Eau, Conseils de Surveillance des sites SEVESO, Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites, Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage), sur des sujets pouvant concerner des activités industrielles, la gestion de l'eau, la biodiversité, la santé et l'énergie.

## 430 adhérents

L'association, dont le budget 2023 s'équilibre à 98 230 euros, compte 430 adhérents, le nombre faisant notre force.

Le montant de l'adhésion à Sèvre Environnement est de 25 € pour une personne physique, 40 € pour un couple, 50 € pour les sociétés et les associations. Les dons possibles et la cotisation font l'objet d'un reçu fiscal pour abatement d'impôt sur le revenu.

Le siège social est situé au Vieux Deffend, 79140 Montravers ([sevre.environnement@nordnet.fr](mailto:sevre.environnement@nordnet.fr))



## Liste des associations de Saint-André et leur contact

Associations	Personnes à contacter	N° téléphone	E.mail
ASAPA	Yves ALBRIEUX Samuel GRELLIER	07-88-37-68-64 06-22-08-11-20	
ASSTEBAD	Isabelle BOULERIE	06-86-34-94-06	
COMITE DES FÊTES	Laurent BISLEAU	06-09-56-15-26	
DONNEURS DE SANG	Rémi GEFFARD	05-17-29-01-51	
Groupement Communal D.C.E.C de St André (FDGDON)	Yoland LECLERE	06-77-52-67-72	
HAIES ANDRÉSIENNES	Catherine GATARD	05-49-80-84-89 06-86-58-24-77	
L'AMITIÉ ANDRÉSIENNE	PRIEUR Guy MENARD Marie-Thérèse	05-49-80-86-06 06-62-07-40-61	
LES P'TITS DOIGTS DE L'ESPOIR	Monique DROCHON	07-87-16-41-84	
PALET CLUB ANDRÉSIEN	André LANDRIT		palet-club_andresien@orange.fr
SÈVRE & PUYS	Françoise MICHENEAU	05-49-80-85-53	
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Jacques CAMBRAYE	06-15-09-37-94	marchegourmande@hotmail.fr
UNC	Henri POUPELIN	05-49-80-85-18	
SECOURS CATHOLIQUE	Bernadette FERRIERE	06-34-21-14-36	
AAPPMA (Pêcheurs)	Fabrice THBOUVILLE	05-49-80-54-99	
Club de randonneurs pédestres	Jacques VINCONNEAU	06-89-41-56-48	
Sèvre environnement	Jean-Claude BRILLANCEAU	06-89-41-56-48	sevre.environnement@nordnet.fr
FNATH	Laurence BLOT	06-32-64-32-58	

### Subventions attribuées aux associations en 2023

ASSOCIATIONS	Montant votés
AAPPMA	100 €
ADMR	647 €
Amicale Don du Sang	100 €
Amitié andrésienne	150 €
ASAPA	100 €
ASSTEBAD	300 €
Comité des Fêtes	1 500 €
Groupement communal DCEC (FDGDON)	350 €
Haies Andrésiennes	3 762,60 €

ASSOCIATIONS	Montant votés
Les P'tits doigts de l'Espoir	400 €
Palet club andrésien	400 €
Secours catholique	150 €
Sèvre Environnement	250 €
Sèvre & Puy	100 €
Société de Chasse	400 €
UNC-AFN Saint André Sur Sèvre	250 €
FNATH Cerizay	50 €
Randonneurs pédestres du Cerizéen	50 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 059,30 €</b>



# Professionnels locaux

## M.D.A INDUSTRIES



*Fabrication de mobilier pour les collectivités*  
21 rue de la Sèvre  
79380 Saint-André sur Sèvre  
Téléphone : 05 49 80 87 64  
E-mail : b.simonneau@mdaindustrie.com

## TITIPIZZA

# TITI PIZZA

(Gérant : Thierry ALVAREZ)

Vendeur de pizzas

32 rue des Joncs

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 07 81 73 58 48

Tous les vendredis de 17H30 à 21H00

Place de l'église



## Bruno DROCHON

*Maçonnerie*



1 La Combe

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 06 89 51 59 24

05 49 72 31 43

## MICHENEAU&FILS

(Gérant : Alexandre MICHENEAU)

*Fioul domestique – Granulés bois*



1 rue Julien Bonneton

79140 Cerizay

Téléphone : 05 49 80 50 40

## PIERRE&JARDIN

(Gérant : Jean-Marie ARNAUD)

*Paysagiste*

12 rue des Prairies

79320 Moncoutant

Téléphone : 05 49 80 18 84

06 46 08 22 42

Site : Pierre&Jardin-About-Google+



## ARTISAN SOUDEUR

*Réparation - Modification - Création*

**Acier - Inox - Alu**

07.61.22.17.82

[giovannigambert64@gmail.com](mailto:giovannigambert64@gmail.com)

**24 Rue de la Sèvre  
79380 Saint André/Sèvre**

## Carrosserie BONNIN

(Gérant : Dominique BONNIN)

*Carrosserie*

Route de Niort

79140 Cerizay

Téléphone : 05 49 80 54 85



## AGRI VS

MATÉRIEL AGRICOLE TOUTES MARQUES

Vente & réparation

## SCAR

Z.A LA VALLÉE  
85700 S' MESMIN

02 51 91 25 34

[contact@agrivs.fr](mailto:contact@agrivs.fr)

▶ MATÉRIEL AGRICOLE

▶ PIÈCES & ACCESSOIRES



# Professionnels locaux

PATRICK  
**GEFFRIAUD**  
DESIGN

**PATRICKGEFFRIAUDESIGN**

(Gérant : Geffriaud Patrick)

Architecte d'intérieur

1 La Beurrerie

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 09 87 27 75 97

Site web. : [www.patrickgeffriaud.fr](http://www.patrickgeffriaud.fr)

**CCIL**

(Gérante : Cécile HUARD)

Création, fabrication et vente de bijoux fantaisie,  
arts plastiques et tout objet décoratif.

4 La Bottière

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 06 89 54 28 52



**Stéphane BOUTIN**

Conseiller Indépendant en Immobilier SAFTI

Agent commercial spécialiste sur les secteurs de  
Cerizay (79140), Bressuire, Pouzauges et leurs  
environs

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 06 47 68 64 75

Site web. : <https://www.safti.fr/votre-conseiller-safti/stephane-boutin/111355>



**Maxime TURQUAND**

Conseiller Indépendant en Immobilier SAFTI

Agent commercial spécialiste sur les secteurs de  
Moncoutant (79320), La Forêt sur Sèvre,  
Pouzauges et leurs environs

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 06 32 08 29 95

Site web. : <https://www.safti.fr/votre-conseiller-safti/maxime-turquand/126317>

**A TREMA**

(Gérant : Gabriel LIÉGEOIS)

Traducteur Interprète

3 Le Sourdis

79380 Saint-André sur Sèvre

Téléphone : 05 49 80 89 99

E-mail : [gabriel.liegeois@a-trema.com](mailto:gabriel.liegeois@a-trema.com)

Site web : <http://www.a-trema.com>

a tréma

**Stéphane BRET**

Auto-entreprise d'électricité générale,  
dépannages, petits travaux bâtiment tout corps  
d'état.

16, La Ville - 73980 St André / Sèvre

Tel : 06 16 49 65 51

E-mail : [bret.stefane@gmail.com](mailto:bret.stefane@gmail.com)

**TONY RIPAULT**  
07 86 37 75 87

19 rue de la Vallée  
79380 Saint-André-Sur-Sèvre  
[cja.transportexpress@gmail.com](mailto:cja.transportexpress@gmail.com)

**GAEC La Billardière**

(Un des Gérants : Ludovic BOULERIE)

Ferme bio qui produit :

- Farines (blé, sarrasin, épeautre, engrain)
- Pains au levain et sur poolish (nature et spéciaux)
- Brioques, gâteaux salés et sucrés
- Tisanes et mélanges aromatiques

Lieux de vente :

- A la ferme La Billardière à Cerizay, le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 17h à 19h
- Marché chez « Légumes and Co » à Combrand, le jeudi de 17h à 19h30

Ou sur commande sur : [fournildelabillardiere.fr](http://fournildelabillardiere.fr)

Tel : 06 73 76 70 20





# Professionnels locaux

## HOELAH'OM

(Gérante : Gwenaëlle BRISSON)

Passionnée des plantes et en particulier des huiles essentielles. Elle propose :

- Soins Lahochi,
- Massages aux huiles essentielles,
- Atelier autour des huiles essentielles.

Elle se déplace à domicile ou reçoit à son domicile le jeudi après-midi.

Tél. : 06.79.87.89.14

Email : [contact@hoelahom.fr](mailto:contact@hoelahom.fr)

Site internet : [www.hoelahom.fr](http://www.hoelahom.fr)



## TOKKUNSTUDIO

(Gérant : Benoit FERRIERE)

Sous-traitant multimédia haut de gamme, pour le jeu vidéo, la télévision et le cinéma basé en France et au Japon (Kyoto)

3 La Gibaudière

79380 Saint-André sur Sèvre

E-mail : [contact@tokkungstudio.com](mailto:contact@tokkungstudio.com)

Site web : [www.tokkungroup.com](http://www.tokkungroup.com)




Madame Propre

Liza Boivin  
lizaboivin64@gmail.com

**06.79.31.63.51**

Ménage - Repassage - Et bien plus encore!

## ECOLYS—Bureau d'étude assainissement ANC

Réalisation d'étude de filière

Franchise AQUATIRIS (Phytoépuration)



Sébastien COUTANT & Lucie VIOLEAU

07.50.69.87.72 - 06.45.68.95.83

[sebastien.coutant@aquatiris.fr](mailto:sebastien.coutant@aquatiris.fr)

[lucie.violeau@aquatiris.fr](mailto:lucie.violeau@aquatiris.fr)

09.72.16.70.41

132 Les Barres — 85700 POUZAUGES



**ETAVARD Colette**

38 La Bottière

Téléphone : 06 32 45 01 85

**MICHENEAU Jocelyne**

12 Les Roches

Téléphone : 05 49 72 55 86

**Assistante Maternelle**





Ouvert  
d'Avril à  
Novembre

## Le Château de Saint-Mesmin

# Le Moyen-Âge vous met aux défis

## Saison 2024



### DEFIS PHYSIQUES

Le sport c'est la santé !

C'est nécessaire au quotidien car la vie est rude.

L'entretien du corps passe par des exercices physiques, des jeux collectifs, de joutes qui préparent :

- au labeur quotidien,
- à l'entraînement militaire
  - aux loisirs,

sans oublier l'hygiène du corps.

### DEFIS CULINAIRES

Bien manger pour se sentir en pleine forme et en bonne santé.

Cuisiner est un art de la diététique !

Grâce aux vertus des aliments cuisinés, on prévient et guérit tout en éveillant les papilles.

Cuisiner est un art prestigieux afin d'épater les convives lors des grandes réceptions.



### DEFIS DE L'ESPRIT

Un corps sain dans un esprit sain !

L'un ne va pas sans l'autre pour un parfait équilibre.

Il faut cultiver et nourrir sa force morale par la connaissance et le savoir :

Jeu des mots, devinettes, jeux de société, énigmes, sciences et arts, poésies

pour se forger un mental de fer.

### Demandez votre carte « AMBASSADEUR »

Et vous accédez gratuitement pour l'année au château de Saint Mesmin. Amis et famille vous accompagnant bénéficient du tarif réduit adulte (tarif en vigueur du moment)



Du 8 mai au 12 mai 2024



### Achetez votre carte « PRIVILEGE FAMILLE »

Et vous accédez gratuitement pour l'année au château de Saint Mesmin.

Et bénéficiez de **20% de remise** sur les produits de la boutique



Par courrier >

La Ville - 79380 Saint-André-sur-Sèvre



Par téléphone >

05 49 80 17 62



Par mail >

contact@chateau-saintmesmin.com



## L'île du Leydet

Location de canoës, kayaks, stand up paddle, vélos et tandem

Au Leydet, à Saint André sur Sèvre, le bonheur est dans la nature :

C'est le lieu rêvé pour une escapade  
en canoë, kayak ou stand up paddle sur l'eau  
et sur terre en tandem ou vélo.

Nous proposons des locations pour toute durée et tout âge.



### SUR TERRE

Vous découvrirez les chemins creux de Saint André sur Sèvre et irez jusqu'aux châteaux de Saint Mesmin et de la forêt sur Sèvre en quelques minutes.

En quelques heures, vous pourrez découvrir la voie verte entre Bressuire et Moutiers-sous-Chantemerle : le long de l'ancienne voie ferrée entre rivière et étangs et loin des voitures vous partirez sur les traces des animaux sauvages qui y trouvent refuge.

Pour les sportifs, vous pourrez rejoindre les côtes vendéennes, la Rochelle ou encore la Loire par la Vélo Francette. Nous pouvons fournir le matériel de camping. Sur un tandem, le poids est divisé par deux !

### SUR L'EAU

En amont : le château de la forêt sur Sèvre est accessible en 2h aller/retour.

En aval : de 1h à une journée, parcourez les méandres jusqu'à Montravers.

La Sèvre Nantaise est une rivière tranquille et peu profonde en période d'étiage qui offre un paysage sauvage loin des routes et agglomérations.



**Elise et Stephen KEAN**

Vous répondez du lundi au samedi de 09h30 à 18h30 au 06 95 26 98 22  
9, le Laidet 79380 Saint-André sur Sèvre - <https://ileduleydet.wordpress.com>



## Gîte « Le Laidet »

La famille ETAVARD-BODIN vous accueille dans une maison indépendante de 130 m<sup>2</sup> (pour 11 personnes, 4 chambres) où vous pourrez profiter d'un jardin arboré, d'une cuisine d'été avec salon de jardin et barbecue et d'un préau avec table de ping-pong...à proximité de la Sèvre.

**Complet pour 2024**



7 Le Laidet

79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE

Contact : 06 81 20 20 23 / 06 32 45 01 85 / 06 88 32 71 07

[gitelelaidet@gmail.com](mailto:gitelelaidet@gmail.com)

[https://www.gites.fr/gites\\_gite-le-laidet\\_saint-andre-sur-sevre\\_48362.htm](https://www.gites.fr/gites_gite-le-laidet_saint-andre-sur-sevre_48362.htm)

## La Roulotte « Le Laidet »

La roulotte du Laidet est heureuse de vous accueillir à compter de janvier 2023 dans son petit coin de verdure en bordure de Sèvre.



Venez profiter du calme et de la tranquillité pour découvrir notre magnifique bocage.

Roulotte pour 2 personnes.

Famille Etavard-Bodin

Le laidet 79380 Saint André sur Sèvre

Tel : 06-32-45-01-85 // 06-81-20-20-23

## La Bulle d'O et la Goutte d'O

Aurélié CORBET vous invite dans ses hébergements insolites pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes.



5 La Gallardière

79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE

Contact : 06 77 09 84 69

[lesbullesdo79@gmail.com](mailto:lesbullesdo79@gmail.com)

<http://lesbullesdo79.jimdo.com>



## « Charoul'Hôtes »

Situés dans un hameau tranquille à la limite de la Vendée, M. et Mme GUYOT vous proposent 2 types d'hébergements :



- Deux gîtes au charme cosy de 50 m<sup>2</sup> pour 4 personnes
- et une touche d'insolite avec leur roulotte tonneau entièrement équipée de 20 m<sup>2</sup> pouvant accueillir également 4 personnes (2 chambres) et qui dispose de sa terrasse privative vue sur nos vignes.

Leur jardin est mis à disposition de leurs hôtes avec accès à la piscine, à leur grange aménagée ainsi qu'aux équipements extérieurs.

6 La Charoullière, 79380 Saint-André-sur-Sèvre

Mail : [charoulhotes@gmail.com](mailto:charoulhotes@gmail.com)

Tél : 06 63 53 53 05

Site internet : [www.charoulhotes.com](http://www.charoulhotes.com)





## Gîte et cabane « La Beurrerie »

- Habitation de vacances d'une surface de 75 m<sup>2</sup>, ce meublé de tourisme, classé 3 étoiles par l'office de tourisme de Bressuire peut accueillir jusqu'à 5 personnes.
- Cabane indépendante pouvant accueillir 4 personnes

1 La Beurrerie  
79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE  
Contact : 06 76 33 87 88 ou [peggy@ultralight.fr](mailto:peggy@ultralight.fr)



## Gîte « La Charoulière »

En limite de la Vendée, M. et Mme RAOUT vous propose un gîte pouvant accueillir 5 à 7 personnes.

La Charoulière  
79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE  
Contact : 05 49 80 63 65 – 06 88 47 14 83  
[emaju@netcourrier.com](mailto:emaju@netcourrier.com)

## Gîte à la campagne "Le Refuge du Puy Thareau"

Gîte à la campagne entièrement rénové en 2020.

Matériaux et mobilier neuf. Espace privé et clôturé au sein d'un village tranquille et rural.

Randonnées sur chemins pédestres depuis le gîte. Proximité Puy du Fou à 20 kms, Futuroscope & marais Poitevin à moins d'une heure, côte vendéenne à 1h15.

Maison entière pouvant accueillir jusqu'à 8 voyageurs · 3 chambres · 6 lits · 2 salles de bain.

9 Rue du Four  
79380 SAINT-ANDRE SUR SEVRE  
Contact : 06-89-51-59-24 (Bruno DROCHON)



## Téléphones utiles



AGGLO 2B (standard)	☎ 05 49 81 19 00
AGGLO 2B (service transport scolaire)	☎ 05 49 80 71 97
AGGLO 2B (services déchets, assainissement...)	☎ 05 49 81 15 15
Centre Socioculturel	☎ 05 49 80 57 63
Mission locale	☎ 05 49 81 19 20
RAM de Cerizay	☎ 05 49 80 15 61
Pôle emploi	☎ 3949
Conseil départemental	☎ 05 49 06 79 79
Assistantes sociales de Cerizay	☎ 05 49 80 56 92
Sous-préfecture	☎ 05 49 65 16 11
Préfecture	☎ 05 49 08 68 68
Habitat Deux-Sèvres	☎ 05 49 66 21 08
Cabinet d'infirmières La Forêt	☎ 05 49 80 84 46

### Écoles maternelles de Cerizay

Jean Moulin	☎ 05 49 80 19 79
Notre-Dame	☎ 05 49 80 50 48

### École primaire de Cerizay

Ernest Pérochon	☎ 05 49 80 56 75
Saint-Joseph	☎ 05 49 80 13 20

### Collèges de Cerizay

Public Clémenceau	☎ 05 49 80 57 97
Privé St-François d'Assise	☎ 05 49 80 51 59

## En cas d'urgence



Gendarmerie	☎ 17
Pompiers	☎ 18
SAMU	☎ 15
N° d'urgence depuis un portable	☎ 112
Sourds ou malentendants	☎ SMS au 114
Centre antipoison	☎ 05 56 96 40 80
Solidarité femmes battues	☎ 3919

## CPAM



Caisse primaire d'assurance maladie

Permanence à Cerizay :  
5 rue du Pas des Pierres  
79140 CERIZAY

**Horaires d'ouverture de la CPAM :**  
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h

**Téléphone :** 3646

Par correspondance :  
CPAM des Deux-Sèvres  
Parc d'activités de l'Ebaupin  
1 rue de l'Angélique  
79041 NIORT CEDEX 9

En ligne : <http://www.ameli.fr>

## Sites Internet



<a href="http://www.payfip.gouv.fr">www.payfip.gouv.fr</a>	payer vos factures de la mairie
<a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>	Déclarez vos revenus
<a href="http://www.agglo2b.fr">www.agglo2b.fr</a>	AGGLO 2B
<a href="https://ants.gouv.fr">https://ants.gouv.fr</a>	Réalisez toutes vos démarches <ul style="list-style-type: none"> <li>• de carte grise,</li> <li>• de carte d'identité,</li> <li>• de permis de conduire</li> </ul>
<a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>	Tout savoir sur vos droits et démarches
<a href="http://www.deux-sevres.com">www.deux-sevres.com</a>	Conseil départemental 79

## Les correspondants « presse »



Courrier de l'Ouest : BROSSEAU Pascal  
☎ 06.86.82.48.48 / 05.49.82.08.34  
[sbac.pascal@wanadoo.fr](mailto:sbac.pascal@wanadoo.fr)

Nouvelle République : BLAIS Boris  
☎ 05 17 29 44 08  
[boris.blais@sfr.fr](mailto:boris.blais@sfr.fr)

## CAF



Caisse d'Allocations Familiales

Permanence à Bressuire (sur RDV uniquement les mardis, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h) :  
24bis, rue R. Salengro  
79300 BRESSUIRE  
☎ 32 30

Par correspondance : CAF DES DEUX SEVRES  
51, route de Cherveux  
79034 NIORT CEDEX 9

En ligne : <http://www.caf.fr>

## MSA



Mutuelle Sociale Agricole

Permanence à Bressuire (sur rendez-vous uniquement) :  
146bis, bd de Poitiers  
79300 BRESSUIRE

Prenez rendez-vous à partir de votre espace privé (Rubrique "Contacts et échanges")  
ou par téléphone au 05 49 43 86 79.

**Association Les Petits Fantômes**  
[www.lespetitsfantomes.fr](http://www.lespetitsfantomes.fr)  
[contact@lespetitsfantomes.fr](mailto:contact@lespetitsfantomes.fr)



**ENFANTS VICTIMES  
DE VIOLENCES CONJUGALES**